



Profil sécurité alimentaire

Niger

Septembre 2009

Ce travail a été financé par le Ministère des Affaires Etrangères de la France et sa diffusion soutenue par l'Union Européenne



Travail réalisé par :

- GRET (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; IRAM (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; ICI (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Hamid Ahmed, consultant national du Niger.

Avec l'appui technique et méthodologique de :

- Léonidas Hitimana (CSAO) ; Amadou M. Konaté (CILSS) et Salif Sow (FEWS NET)

Sous la Coordination de :

- CSAO, Sibiri Jean Zoundi (sibirijean.zoundi@oecd.org)
- CILSS, Dramane Coulibaly (dramane.coulibaly@cilss.bf)

Avec les contributions du Comité de Pilotage composé de :

- Jean Sénahoun, FAO
- Mamadou Cissokho, ROPPA
- Ibrahim Laouali, FEWS NET
- Stéphane Devaux, UE
- Georges Simon, PAM
- Matthias Lange, UE
- Sébastien Subsol, CF
- Nadia Lamhandaz, UE
- Philippe Dardel, CF

© CSAO-OCDE / CILSS, 2009

Ce document est accessible en ligne sur le site : www.food-security.net

TABLE DE MATIERES

LISTE DES SIGLES UTILISÉS	2
CONTEXTE DE L'ETUDE	2
I. APERÇU DES CAUSES LIÉES AUX DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES.....	2
1.1. RESSOURCES PRODUCTIVES ET VULNÉRABILITÉ AGRICOLE ET PASTORALE	2
1.1.1. <i>Terres arables et pâturages</i>	2
1.1.2. <i>Les ressources en eau et leur maîtrise</i>	4
1.1.3. <i>Le changement climatique</i>	5
1.2. PRODUCTIVITÉS AGRICOLES ET PASTORALES	5
1.2.1. <i>Evolution des productions</i>	6
1.2.2. <i>Evolution des rendements</i>	7
1.3. DISPOSITIF ET ÉTAT DE L'APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS.....	9
1.3.1. <i>Population et démographie</i>	9
1.3.2. <i>Evolution du bilan céréalier</i>	9
II. L'ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES.....	11
2.1. FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET SITUATION PARTICULIÈRE DES ZONES VULNÉRABLES	11
2.2. SOURCES DE REVENUS ET STRATÉGIES DES MÉNAGES DANS LES ZONES VULNÉRABLES.....	13
2.3. FONCTIONNEMENT DES MARCHÉS	14
2.3.1. <i>Les infrastructures des marchés</i>	14
2.3.2. <i>Les acteurs du marché et l'organisation des filières</i>	15
III. DIMENSIONS SANITAIRES, SOCIOÉDUCATIVES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES.....	18
3.1. ÉTAT NUTRITIONNEL DE LA POPULATION	18
3.2. LES PRATIQUES ALIMENTAIRES	19
3.3. INFRASTRUCTURES SANITAIRES ET ÉDUCATIVES	20
IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	22
4.1. PRIORITÉ ACCORDÉE AUX POLITIQUES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LEUR TRADUCTION EN INVESTISSEMENTS	22
4.2. POLITIQUES D'AIDE ET DE COOPÉRATION ALIMENTAIRES	25
4.3. CAPACITÉS DE PRÉVENTION, D'ALERTE ET DE GESTION DES CRISES	26
V. ACTEURS SOCIAUX ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	30
5.1. DYNAMIQUE SOCIALE DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	30
5.2. CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES ET NIVEAU D'INFLUENCE DES ONG ET DES OP EN MATIÈRE DE GOVERNANCE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	31
CONCLUSION	32
VI. METHODOLOGIE	32

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AGRHYMET	Agro-Hydro-Météorologie (Centre Régional)
AHA	Aménagements Hydro Agricoles
ANID	Association Nigérienne de l'Irrigation pour le Développement
ANPIP	Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Irrigation Privée
APE	Accords de Partenariat Economique
ASAPI	Appui à la Sécurité Alimentaire par la Petite Irrigation
CCA	Cellule Crises Alimentaires
CC/SAP	Cellule de Coordination du SAP
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	Coopération française
CRS	Catholic Relief Services
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
EDSIM	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FCD	Fonds Commun des Donateurs
FCFA	Franc de la Communauté Francophone d'Afrique
FSA	Fonds de Sécurité Alimentaire
ICRISAT	Institut International de Recherche en Zones Tropicales Semi Arides
IDA	Agence de Développement Internationale
INS	Institut National de la Statistique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
OSC	Organisations de la Société Civile
MDA	Ministère du Développement Agricole
MHE/LCD	Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement ; de la Lutte contre la Désertification
MP	Ministère du Plan
MRA	Ministère des Ressources Animales
PAFEN	Projet d'Aménagement des Formations Forestières Naturelles
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Projet de Promotion de l'Irrigation Privée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PUSF	Planification et Utilisation des Sols et Forêts
QUIBB	Questionnaire unifié sur les indicateurs de base de bien-être
RGA/C	Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	République du Niger
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDR	Stratégie de Développement Rural

SIMA	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SNS	Stock National de Sécurité
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UBT	Unité Bétail Tropical
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
VIH/SIDA	Syndrome Immuno Déficience Acquis

CONTEXTE DE L'ETUDE

Depuis quelques décennies, et ce malgré d'importants progrès accomplis en matière de gestion et de prévention des crises alimentaires, les pays de l'Afrique de l'Ouest traversent des crises alimentaires dont les origines sont diverses. Certaines crises sont conjoncturelles, d'autres ont des causes structurelles. La récente crise intervenue dans la région en 2004-2005, et plus particulièrement au Niger, a mis en relief un certain nombre de causes structurelles jouant sur l'accessibilité et l'utilisation des ressources alimentaires. Cette situation a démontré le fait que la seule réponse aux crises conjoncturelles ne suffit pas. Les idées convergent donc sur la nécessité d'un plus grand engagement des pays dans la recherche de solutions durables aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Dans le cadre de la dynamisation du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le CSAO en partenariat avec le CILSS et les autres acteurs régionaux de la sécurité alimentaire dont le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) et la CEDEAO, se proposent de conduire cette initiative visant l'établissement de « Profils Pays Sécurité alimentaire » dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cette initiative doit permettre à chaque pays, de disposer d'une grille

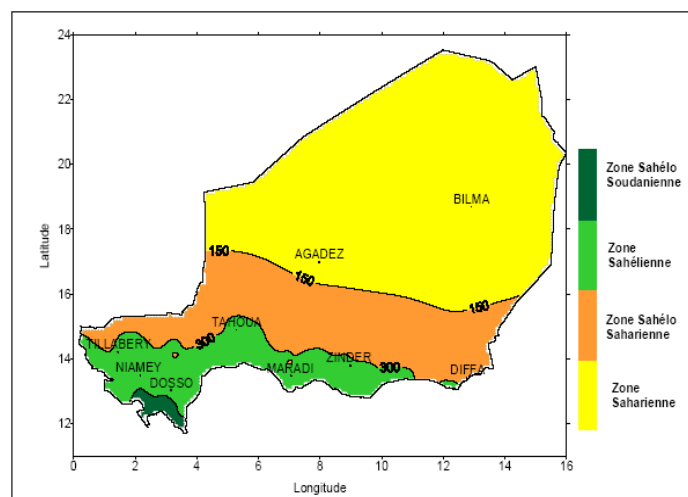
analytique d'indicateurs permettant une **meilleure compréhension des causes profondes** (structurelles) des crises alimentaires mais surtout à mieux informer et sensibiliser les décideurs politiques pour une meilleure prise en compte de celles-ci dans les politiques et stratégies d'investissement pour une sécurité alimentaire durable.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- Fournir pour chaque pays une photographie analytique d'indicateurs clés liés aux causes structurelles et pouvant contribuer à la meilleure compréhension de la persistance des crises alimentaires et nutritionnelles,
- Permettre une meilleure appréciation de l'effort d'investissement des pays dans le domaine de la sécurité alimentaire,
- Favoriser l'aide à la prise de décision par les différents acteurs : gouvernements, acteurs de société civile, partenaires techniques et financiers.

I. APERÇU DES CAUSES LIÉES AUX DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

Carte n°1 : Zones agro-climatiques du Niger



Source : Direction de la Météorologie Nationale

1.1. Ressources productives et vulnérabilité agricole et pastorale

1.1.1. Terres arables et pâturages

Le potentiel

Les deux tiers de la superficie totale du Niger sont désertiques et seulement 11% des terres sont aptes à l'agriculture. La répartition des terres en fonction des zones agro-climatiques (cf. **carte n°1**) indique la situation suivante : 65% des terres se trouvent en zone saharienne (pluviométrie annuelle <150 mm), 12% en zone sahélo-saharienne (150 à 350 mm), 12% en zone sahélienne, 10,7% en sahélo-soudanienne où la pluviométrie est >600 mm/an.

Il faut souligner que 80% des sols cultivables sont dunaires et seulement 15 à 20% sont des sols hydromorphes moyennement argileux.

L'utilisation des terres

Le potentiel en terres cultivables est estimé à **14,5 millions d'hectares** dont seulement **270 000 ha** de terres irrigables. Sur ce potentiel, environ **6,2 millions d'ha** sont mis en culture pluviale et **85 700 ha** en culture irriguée¹. Au total, l'utilisation agricole des terres cultivables est estimée à **43%**. L'extension des surfaces irriguées a été modeste au cours de quinze dernières années (8% depuis 1993), comme l'illustre le **tableau n°1**. Entre 1998 et 2007, les superficies irriguées ont augmenté de 400 hectares. Elles ont représenté moins d'un tiers des superficies irrigables.

Tableau n°1 : Utilisation des terres (en milliers d'hectares)

Période	1993-97	1998-02	2003-07
Superficie totale	126 700	126 700	126 700
Superficies cultivables	14 484	14 484	14 484
Superficies irrigables	270	270	270
Superficies irriguées	78,5	85,3	85,7
Superficies irriguées/ Sup. irrigables	29%	31,5%	31,7%

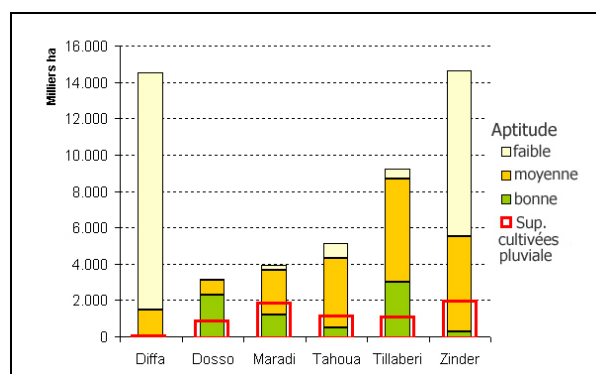
Source : Aquastat, 2007

En ce qui concerne l'**agriculture pluviale**, elle n'est possible qu'avec un minimum de 350 millimètres de pluie bien répartis dans le temps et dans l'espace. Or l'isohyète 300 millimètres touche déjà les villes du Sud Ouest du pays (Tillabéri, Tahoua, Maradi, Zinder), considérées comme les capitales des zones dites de production. La zone à vraie vocation agricole ne représente que 1% du territoire national (bande vert foncé sur la carte 1).

Les terres cultivables qualifiées de **bonnes** sont concentrées principalement dans les régions de **Tillabéri, Dosso, Maradi** et **Tahoua**, dans la bande extrême Sud-Ouest du pays (cf. **graphique n°2**). Environ **52% des terres irrigables** sont situées dans la vallée du fleuve Niger et donc réparties entre les régions de Tillabéri, Niamey et Dosso. Les terres de qualité moyenne sont concentrées dans les régions de Zinder, Tillabéri, Tahoua et Maradi par ordre d'importance des superficies.

¹ Les 85 700 hectares sont aménagés à des niveaux divers de maîtrise d'eau : maîtrise totale de l'eau 13 700 ha; maîtrise partielle de l'eau 60 000 ha; submersion non contrôlée 12 000 ha

Graphique n°2 : Répartition des superficies selon leur aptitude à l'agriculture pluviale



Source: Document National sur le Programme Environnement, MH/E, 2003

La dégradation des terres

Un processus de dégradation généralisée des terres est constaté au Niger. Les principaux facteurs de dégradation des terres sont d'ordre **climatique** (érosion éolienne et hydrique, longue saison sèche de 7 à 9 mois, sécheresses) et **anthropique** (forte pression humaine sur les terres, réduction ou disparition de jachères, surpâturages, défrichements pour fins agricoles, destruction de forêt pour satisfaire les besoins en bois ou pour nourrir les animaux, les feux de brousse, l'exploitation des carrières). Sur la période 1990-2003, près de 3,9 millions d'hectares se sont dégradés par érosion, déforestation et feu de brousse (cf. **tableau n°2**).

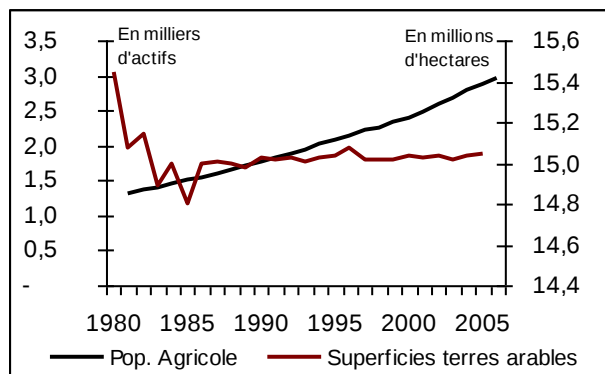
Tableau n°2 : Quelques types de dégradation des terres et superficies concernées

TYPES DE DÉGRADATION	1990-1999	2000-2003
	En millions d'hectares	
Erosion éolienne et/ou hydrique	0,9	0,36
Déforestation/déboisement	1	0,4
Feux de brousse	1,3	

Source: Profil Environnemental du Niger, 2004

La forte croissance démographique, l'extrême pauvreté des populations et les conditions climatiques défavorables ont entraîné entre autres contraintes, la **raréfaction des terres arables** et la **pression accrue** sur celles-ci. Le **graphique n°3** met en évidence la réduction des terres arables disponibles par actif agricole. Le ratio terres arables / actif agricole est passé de 11,8 en 1980 à 5,1 en 2005.

Graphique n°3 : Evolution des terres arables et de la population agricole

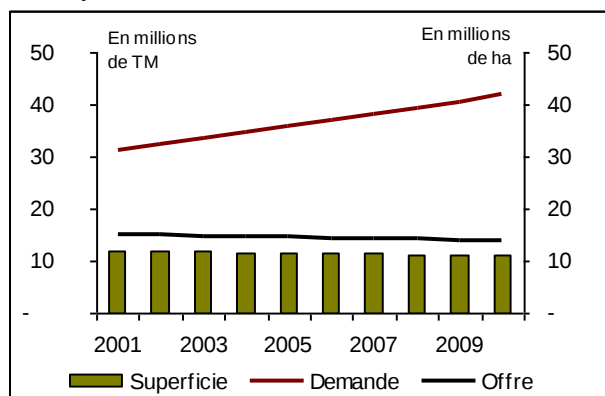


Source : Institut National de la Statistique, 2006

Si la croissance démographique actuelle et les modes d'exploitation des sols se poursuivent sur le long terme, les réserves des terres exploitables à des fins agricoles s'épuiseront dans peu de temps et les terres atteindraient un niveau irréversible de dégradation.

L'extension des champs au détriment des superficies forestières entraîne des pertes annuelles en forêts et en terres forestières à hauteur de 80 000 - 100 000 hectares. De plus, la consommation en bois-énergie croît au même rythme que la population (3,3%). Si cette tendance se maintient, la demande en bois sera trois fois plus importante que l'offre, alors que les superficies forestières continueront à se rétrécir, comme l'illustre le **graphique n°4**.

Graphique n°4 : Evolution de la superficie, la production et la demande de la foresterie



Source : FAOSTAT, 2007

1.1.2. Les ressources en eau et leur maîtrise

Les ressources en eau

Les **eaux de pluie** constituent les principales sources d'approvisionnement en eau. Les précipitations sont caractérisées par une variabilité spatiale et temporelle très marquée.

La plus grande partie des écoulements provient du fleuve Niger (90% des disponibilités **en eau de surface**) et de ses affluents de la rive droite. Dans le reste du pays, ils sont très faibles et extrêmement variables d'une année à l'autre. Un nombre important de **mares permanentes ou temporaires**, parsèment le territoire national. Ces mares constituent une ressource en eau exploitable à des fins d'abreuvement du bétail, de petite irrigation et de pisciculture.

Les **écoulements souterrains renouvelables** représentent un volume annuel de quelques 2,5 milliards de m³. Ils constituent la principale source d'approvisionnement en eau potable des populations.

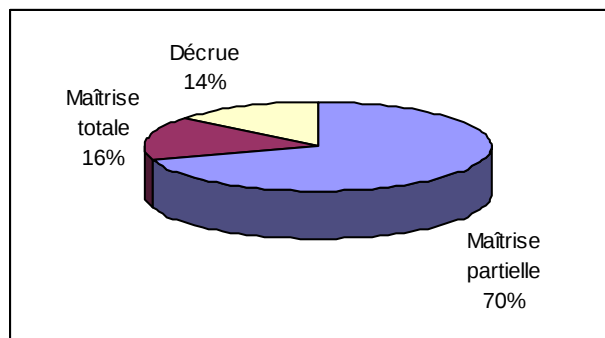
L'utilisation des ressources en eau

Le potentiel hydraulique reste faiblement mobilisé. En effet, seul 1% des ressources en eau de surface et 20% de l'écoulement souterrain sont utilisés. Le potentiel irrigable est lui aussi largement sous exploité : seul un tiers des terres irrigables est annuellement mis en valeur avec environ 13 500 hectares d'aménagements hydro-agricoles (AHA) en **maîtrise totale** de l'eau. 12 615 hectares sont exploités pour la production du riz, du coton et du blé, essentiellement. Le rythme d'aménagement de ce type est en régression depuis un certain temps². Les périmètres de contre-saison en **maîtrise partielle** représentent 70% des superficies irriguées, soit 60 000 hectares (cf. **graphique n°5**). Suite à la sécheresse de 1984, une campagne nationale a été lancée pour le développement des cultures de contre-saison. Celles-ci ont ainsi connu un grand essor. La **submersion** concerne 12 000 hectares au maximum dont 10 000 ha sont mis en culture en crue moyenne. Les irrigations privées qui se pratiquent sur quelques milliers d'hectares (les superficies exactes étant en cours d'estimation). Il s'agit d'aménagements de petite taille (moins d'un hectare à quelques hectares pour les périmètres), à maîtrise partielle ou totale³.

² Faivre-Dupaigre et al., Proposition pour une politique rizicole au Niger, Iram, mars 2006

³ FAO, L'irrigation en Afrique en chiffres. Enquête AQUASTAT, 2005

Graphique n°5 : Répartition des superficies en contrôle de l'eau



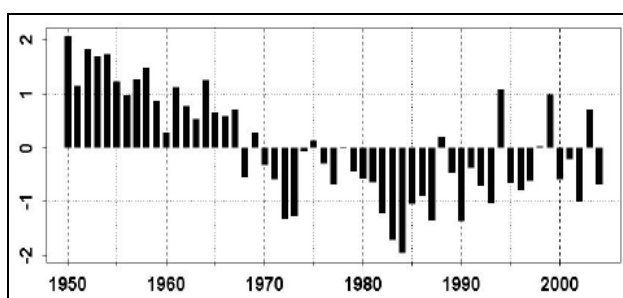
Source : Enquête Aquastat, 2005

Les superficies en collecte des eaux de ruissellement, qui ne sont estimées que de façon très approximative, seraient de 300 000 hectares environ. Ces aménagements se sont généralisés au cours des deux dernières décennies, plus particulièrement dans les départements de Tahoua et de Tillabéri.

1.1.3. Le changement climatique

Les relevés pluviométriques depuis 1960 montrent : 1) une baisse tendancielle de la pluviométrie au cours des dernières décennies avec un **déficit pluviométrique moyen de 20%, parfois supérieur à 30% dans certaines régions** et 2) une rupture nette des séries pluviométriques, observée autour des années 1968-1972 avec l'année 1970 comme année charnière, comme l'illustre le **graphique n°6**.

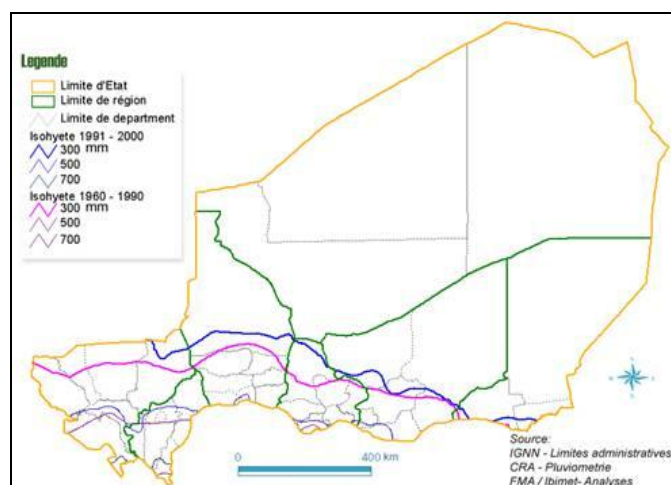
Graphique n°6: Indice pluviométrique



Source : CIRAD/Agryhmet, 2005

Un léger redressement a été perceptible au cours des années 90, sans pour autant que le niveau du début des années 60 soit atteint. Cela a entraîné un glissement des isohyètes vers le Sud du pays (cf. **carte n°2**), avec des conséquences sur la répartition agro-écologique. On a observé de profondes perturbations du mode de vie des populations caractérisées entre autres, par une dégradation du rendement agricole, une diminution du cheptel et le déplacement des populations.

Carte n°2 : Glissement des isohyètes entre la période 1960-1990 et 1991-2000



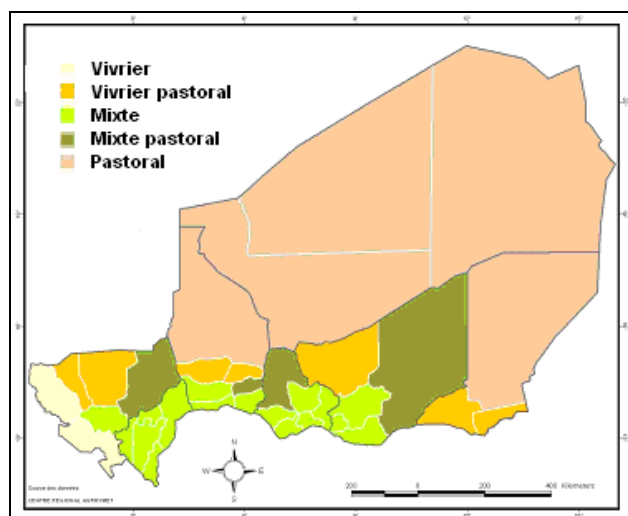
Source : Agrhymet

1.2. Productivités agricoles et pastorales

On distingue cinq principaux systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, comme l'illustre la **carte n°3**. Les écosystèmes à plus faible pluviométrie correspondent aux zones pastorales, par contre les zones à hautes potentialités pluviométriques sont exploitées par des systèmes de production des cultures vivrières ou des cultures de rente. Mais la croissance et les mouvements des populations, les changements du mode de vie, une longue série de sécheresses, la présence de certains marchés transfrontaliers sont des facteurs qui ont fortement influencé le développement des systèmes de production. En effet, ils sont souvent intégrés, en particulier l'intégration agriculture – élevage s'est fortement développée ces dernières décennies⁴.

⁴ Pini et al., Etude sur l'approfondissement du diagnostic et l'analyse des systèmes de production dans le cadre de la mise en œuvre de la SDR, octobre 2004.

Carte n°3 : Les systèmes de production



Source : Agrhymet

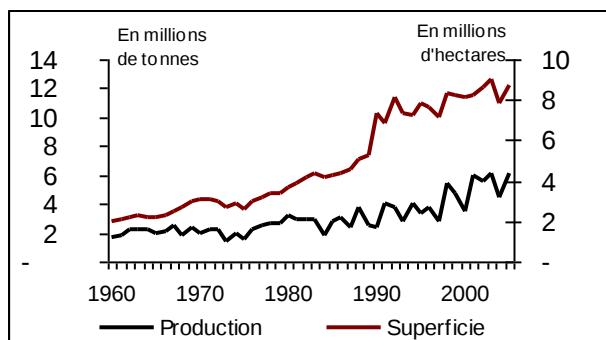
1.2.1. Evolution des productions

La production agricole

L'agriculture nigérienne est dominée par les productions pluviales centrées sur les associations céréales (mil, sorgho) et légumineuses (niébé, arachide). Le Niger produit aussi du riz mais cette culture nécessite beaucoup d'eau et des aménagements dont les coûts élevés réduisent la compétitivité de la filière.

L'analyse de l'évolution des productions agricoles met en évidence les fortes variations inter-annuelles liées étroitement à la pluviométrie. De plus, on constate que l'augmentation de la production provient principalement d'une augmentation des surfaces cultivées. L'**extension des surfaces céréalières** ne se fait plus comme par le passé, sur les réserves agricoles, mais plutôt sur les terres sylvo-pastorales et forestières (cf. graphique n°7).

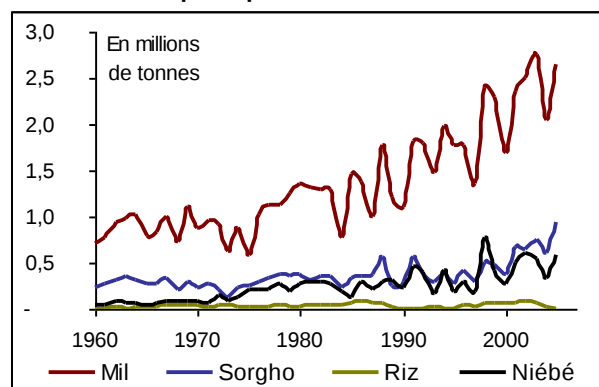
Graphique n°7 : Evolution des superficies et de la production céréalières



Source : Institut National de la Statistique, 2006

La production des principales cultures a connu une tendance à la hausse mais elle reste structurellement inférieure à la demande nationale. Le mil, le sorgho et le niébé représentent plus de 90% de la production agricole et des superficies cultivées. La **production de mil** a presque doublé au cours de deux dernières décennies, comme le montre le **graphique 8**. Cette augmentation n'est pas le résultat de l'amélioration des rendements. Elle est le fait quasi exclusivement de l'**extension des surfaces**.

Graphique n°8 : Evolution de la production des principales cultures

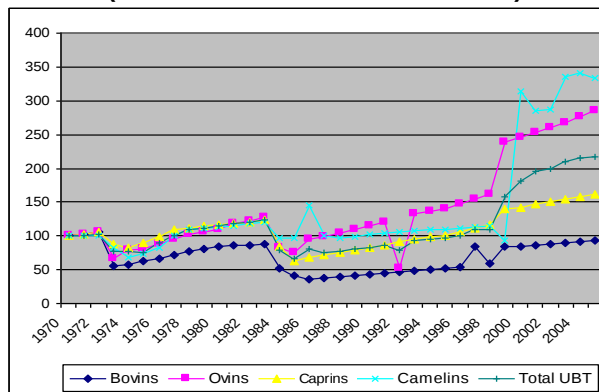


Source : Institut National de la Statistique, 2006

La production animale

Le recensement de l'agriculture et du cheptel (RGA/C) évalue le troupeau à 11,467 millions d'unités de bétail tropical (UBT)⁵ pour le Niger en 2005 soit beaucoup plus que les estimations des services statistiques de l'Etat (7,6 millions UBT).

Graphique n°9 : Evolution du cheptel exprimé en UBT (indice du volume base 100 en 1970)



Source : SIM Bétail, 2007

⁵ L'UBT ('unité de bétail tropical) permet de quantifier une variété d'espèces différentes de bétail d'une façon standardisée.

Le cheptel reste fragile et vulnérable aux aléas climatiques⁶, comme le montre le **graphique 9**. Les efforts de modernisation et de maîtrise du cheptel au niveau des privés, sont restés limités et localisés. Les appuis de l'Etat ont principalement porté sur la santé animale et la reconstitution du cheptel. Jusqu'ici, chaque sécheresse produit presque les mêmes effets, depuis bientôt 40 ans. Les pertes varient de 30 à 100% des effectifs, selon les zones, selon les éleveurs et selon les espèces (cf. **tableau n°3**).

Tableau n°3 : Séquences des sécheresses et leurs effets sur le cheptel

Espèces	Année de sécheresse	Perte d'animaux	Reconstitution	
			Durée	Taux
Bovins	1973	47,6%	10 ans	83,9%
	1984	40,0%	14 ans	94,8%
	1998	30,0%	nd	nd
Ovins	1973	36,8%	7 ans	100,3%
	1984	35,0%	9 ans	104,0%
	1998	nd	nd	nd
Caprins	1973	15,9%	5 ans	103,8%
	1984	33,0%	13 ans	88,5%
	1998	nd	nd	nd
Camelins	1973	17,4%	5 ans	100,0%
	1984	19,3%	3 ans	120,4%
	1998	nd	nd	nd

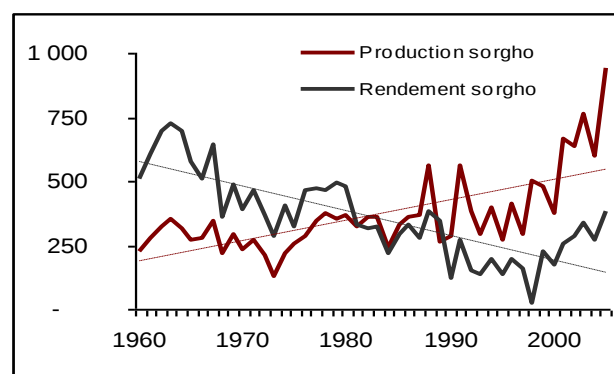
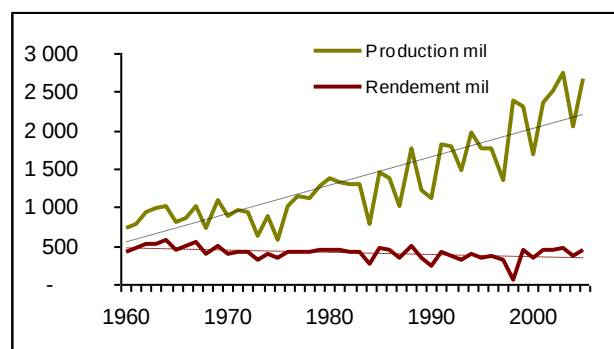
Source : Nos calculs à partir des données de l'Institut National de la Statistique

1.2.2. Evolution des rendements

La productivité agricole

Les rendements des principales cultures baissent sur le long terme. Les **graphiques n°10a et n°10b** montrent l'évolution des rendements des cultures de mil et de sorgho. Les rendements du mil ont stagné se situant en moyenne à 350-400 tonnes/hectare au cours de quinze dernières années. Les rendements de sorgho, quant à eux, ont connu une tendance marquée à la baisse avec une légère augmentation au cours de dernières années.

Graphiques 10a et 10b : Evolution des rendements des cultures de mil et de sorgho



Source : Institut National de la Statistique, 2006

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la faible productivité de l'agriculture nigérienne. La production est dominée par les petites exploitations traditionnelles familiales : le dernier recensement (2005) estime la superficie cultivée, à 4 ha par exploitation agricole ou par ménage de 6,5 personnes en moyenne. La superficie cultivée est estimée à 0,5 ha par habitant au niveau national.

L'accès au foncier, la recherche et la vulgarisation, l'encadrement technique agricole, l'accès au crédit, la mécanisation et l'utilisation des intrants modernes sont restés limités, voire insignifiants par rapport aux besoins.

En dehors de la détention coutumière, **l'accès au foncier** reste difficile à la fois en terme de coûts et de formalités à accomplir. Les terres sont concentrées au niveau des grandes familles qui en déterminent les modalités d'usufruit. Le code rural fixe les modalités de cession des terres agricoles ; des commissions foncières (COFO) sont déjà mises en place sur l'ensemble du territoire ; mais l'application des textes et l'opérationnalisation des COFO demeurent difficiles et lentes. De plus, le coût de l'hectare varie entre 0,5 et 2,5 millions de FCFA, selon la proximité des centres urbains, la disponibilité en eau, le niveau de fertilité du sol et le désenclavement. Certains paysans vendent leurs terres en pé-

⁶ L'élevage nigérien est de type principalement extensif. L'alimentation du bétail est constituée essentiellement des pâturages naturels qui dépendent à 100% de la pluviométrie.

riodes de difficulté alimentaires et se reportent sur des terres marginales.

La **recherche agronomique** a été dynamique et a donné des résultats positifs au cours des années 70 et 80 (variétés de mil, sorgho et niébé mises au point). Les résultats obtenus ont pu être vulgarisés à travers le dispositif de l'Etat. Par la suite, la recherche et la vulgarisation ont pâti de la crise financière de l'Etat et de la fin des projets de soutien à la recherche et à la vulgarisation.

L'**encadrement technique** est estimé à **1 agent pour 2 000 actifs agricoles** en 2007. Comme les agents sont faiblement dotés en moyens de travail, l'impact de leurs interventions reste insuffisant par rapport aux besoins d'encadrement des **3 612 000 actifs agricoles** en 2007.

La Banque de crédit agricole du Niger a été liquidée au cours des années 80, dans le cadre de l'ajustement structurel. Le Niger ne dispose pas de **crédit agricole** conventionnel. Cependant, certains projets de développement, des ONG et le programme spécial du Président de la République (PSPR) accordent du micro-crédit à certains acteurs ruraux. L'expérience du crédit warranté de la FAO est appréciée, même si quantitativement (volume et couverture), elle reste limitée. Pour l'essentiel, les besoins de crédit agricole restent en grande partie insatisfaits.

La **consommation des semences améliorées** est en moyenne de 4,8 kg/ha sur 25 ans. Les quantités étaient plus importantes dans la deuxième moitié des années 70 et au cours de la première moitié des années 80 ; cette période correspond à la mise en œuvre du projet céréalier national et des projets « productivité ».

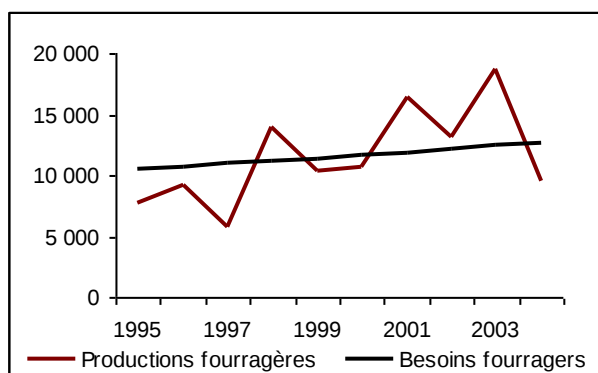
L'**utilisation des engrais minéraux** est faible, quand bien même on ne connaît pas les utilisations privées non enregistrées : la moyenne à l'hectare est de 3,22 kg, alors que la norme minimale est de 100 kg/ha.

L'**utilisation du matériel agricole** est presque insignifiante eu égard aux besoins des actifs agricoles ; on est passé de plus de 10 équipements pour 1.000 ha au début des années 80 à 0,06 unités pour 1 000 ha aujourd'hui.

La productivité des filières animales

L'alimentation et l'abreuvement du cheptel sont difficiles et incomplets, en raison de l'insuffisance des pâturages (cf. **graphique n°11**), du faible maillage en points d'eau, des difficultés d'exhaure dans les zones où le niveau de captage des aquifères est très profond (plus de 60 m), de la faible prise en charge de l'entretien des ouvrages hydrauliques.

Graphique n°11 : Evolution du bilan fourrager



Source : Ministère des Ressources Animales, 2004

Les **productions animales** du Niger sont fortement assujetties aux aléas climatiques. Les rendements et les productivités sont faibles, comme le montre le **tableau n°4**. Le système qui était viable tant que la pluviométrie et les soutiens de l'Etat en matière de santé et d'accès à l'eau étaient réguliers et suffisants, résiste peu aujourd'hui à la réduction drastique des appuis de l'Etat (suppression de la gratuité des vaccins, absence de crédit, réduction de l'encadrement) et aux sécheresses (perte du capital bovin de 48% en 1974, de 40% en 1984 et de 30% en 1998). De surcroît, la réduction et la dégradation des espaces pastoraux ont confiné les éleveurs sur des terres marginales souvent inaptes à l'élevage. Outre les pertes animales que cette situation occasionne, la productivité du bétail a été sérieusement compromise (MHE/LCD, 2005).

Tableau n°4 : Quelques chiffres sur la productivité

Espèces	Carcasse de viande/tête/an (en kg)	Lait/tête/an (en litres)
Bovins	120	400-900
Ovins	15	
Caprins	11	
Camelins	130	300-700
Volaille	0,8	

Source : SDR, juillet 2007

Le taux d'exploitation du cheptel demeure relativement faible, si l'on s'en tient aux abattages et aux exportations contrôlées. La faible capacité installée en facilités de conservation et en abattoirs modernes y participe. La quasi-totalité de la viande produite au Niger est destinée à la consommation locale ; seules des quantités modestes font l'objet d'exportation, notamment vers le Nigeria et la Côte d'Ivoire.

La production moyenne de lait par vache (en période de lactation) est estimée entre 1 et 2 litres/jour. Or le Niger possède des espèces qui, mises dans les conditions optimales, pourraient donner jusqu'à 10 litres de lait par jour (AZAWAK

et KOURI). La production nationale est largement en dessous de la demande intérieure croissante. Les villes sont presque totalement approvisionnées en lait importé (**environ 7 000 tonnes** de lait par an). Le **tableau n°5** montre l'évolution de la production et de l'importation de lait au cours de cinq dernières années.

Tableau n°5 : Évolution de la production et de l'importation de lait (en tonnes)

Période	Production	Importations
2001	306 100	5 753
2002	131 400	7 559
2003	232 950	6 678
2004	247 240	6 819
2005	255 540	7 967

Source : FAO et douanes, 2005

Les **cuirs et peaux** constituent une importante source de devises pour le pays, car 95% de la production est exportée, soit à l'état brut, soit tannée ou sous forme de produits artisanaux. Le principal marché extérieur est le Nigeria qui absorbe environ 80% des exportations.

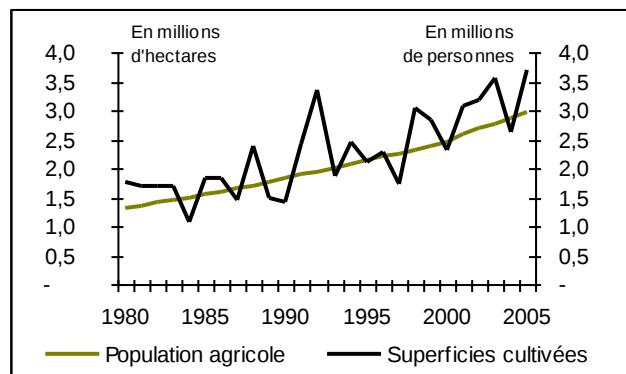
1.3. Dispositif et état de l'approvisionnement des marchés

1.3.1. Population et démographie

La croissance démographique sur la période **1977-2007** est estimée à **3,3%** en moyenne annuelle (RGPH 2001). La population totale du pays est de **12,9 millions** d'habitants en 2007, avec une densité de **10,2** habitants au kilomètre carré. La répartition entre les régions est très inégale : Agadez abrite **3%** de la population totale avec **53%** de la superficie du territoire ; la région la moins étendue, Niamey, abrite **39%** de la population urbaine. La rapidité de la croissance démographique est due principalement à la forte fécondité (de l'ordre de 7,5 à 8). La population du Niger est très jeune, les moins de **15 ans** représentaient **48%** du total en 2001.

La forte croissance démographique, la faiblesse des investissements de modernisation de l'appareil productif et la rareté d'alternatives de revenus sont à l'origine des pratiques culturales extensives. Le **graphique n°12** montre bien que le doublement de la population agricole s'est accompagné, au cours de trois dernières décennies, par une croissance proportionnelle des superficies cultivées.

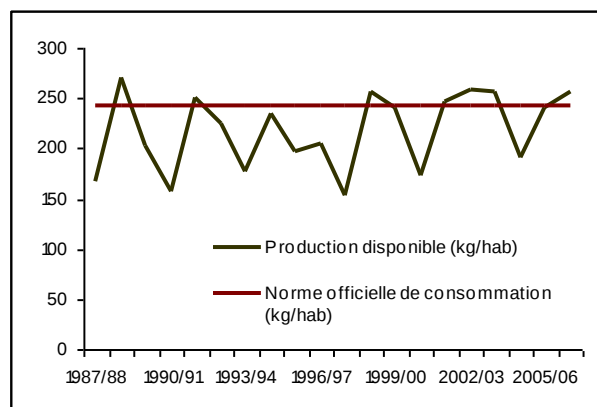
Graphique n°12 : Evolution des superficies cultivées et de la population agricole



Source : Institut National de la Statistique, 2006

L'extension des superficies cultivées et l'augmentation de la production n'ont pas entraîné un renversement de la tendance du déséquilibre vivrier et de la dépendance alimentaire. La production agricole reste structurellement inférieure à la demande nationale, au mieux une année sur deux (MHE/LCD, 2005), comme l'illustre le **graphique n°13**.

Graphique n°13 : Production céréalière disponible et besoins céréaliers



Source : D'après le bilan céréalier du CILSS, 2007

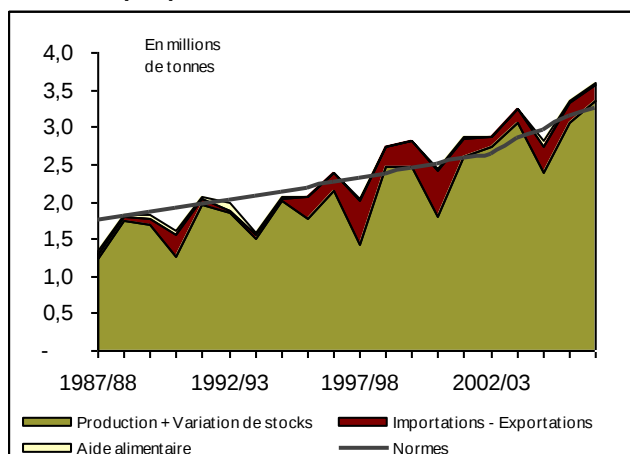
1.3.2. Evolution du bilan céréalier

Les importations des céréales ont représenté en moyenne 12% de la production céréalière locale disponible au cours dix dernières années. Leur poids par rapport aux besoins céréaliers nationaux se situe dans les mêmes proportions (15%). L'aide alimentaire a, quant à elle, représenté entre 1 et 3% par rapport à la production disponible et aux besoins de la population (cf. **graphique n°14**).

Les diminutions de la production sont généralement compensées par la croissance des importations. Celles-ci ont ainsi considérablement augmenté en 1997/98, 2000/01 et en moindre me-

sure, en 2004/05 pour combler les déficits de la production.

Graphique n°14 : Evolution du bilan céréalier



Source : D'après le bilan céréalier du CILSS, 2007

Ces chiffres peuvent sous-estimer les importations et les aides. Il pourrait y avoir des importations non enregistrées effectuées par des particuliers à petite échelle, le long des frontières, mais dont l'agrégation pourrait être significative. De même, il y a des ONG et des associations qui font une multitude de petites aides alimentaires locales qui pourraient échapper aux statistiques.

Approvisionnement en céréales importées

Le Niger a connu 24 campagnes déficitaires sur 47, au cours de la période 1960-2006. Le déficit a varié entre un minimum de 12 300 tonnes en 1985 et un maximum de 666 200 tonnes en 1990. On estime que plus de 50% de ces importations sont destinés à couvrir les déficits céréaliers.

Les importations du Niger proviennent principalement du Nigeria et des pays de l'UEMOA (tableau 6). Les importations en provenance du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso sont relativement récentes ; elles ont véritablement commencé à être significatives à partir du milieu des années 90⁷.

Tableau n°6 : Répartition des importations par origine (non compris Ghana et Togo)

Pays	Nigeria	Bénin	Mali et BF	Total
Part	56%	11%	33%	100%

Source : Niger : profil des marchés céréaliers, Geert Beekhuis, 2005

⁷ Etude « Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano-Katsina-Maradi », CILSS/CSAO/FEWS NETOCHA/PAM/RESIMAO/UNICEF, 2007

Les raisons de ce commerce céréalier intra-UEMOA sont les suivantes⁸ :

- la dévaluation du FCFA a renchéri le prix des céréales importées du reste du monde et favorisé le commerce intra-UEMOA ;
- la progressive stabilité du cours de la Naira a atténué la compétitivité prix des céréales nigérianes ;
- l'augmentation de la demande nationale nigériane en céréales, induite par la forte augmentation des revenus pétroliers sur la période 1999-2005 a contribué à ralentir les exportations de ces denrées ;
- l'augmentation de la production céréalière du Mali (Sikasso), de la Côte d'Ivoire (Korogo) et du Burkina Faso (Bobo Dioulasso) sur la période 1985-1995 a favorisé les exportations vers le Niger ;
- la politique nationale du Nigeria interdit les exportations des céréales brutes (maïs) pour favoriser leur transformation industrielle locale ;
- le marché céréalier sous-régional s'est progressivement intégré, sous les effets de la mise en œuvre du processus d'intégration régional (UEMOA, CEDEAO), de l'amélioration des moyens des communications, du dynamisme des commerçants, entre autres.

Approvisionnement en aides alimentaires

Les aides alimentaires contribuent à l'approvisionnement complémentaire des consommateurs. L'aide alimentaire est distribuée par le Gouvernement à travers le dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA). L'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) est en charge de la maintenance des stocks des vivres. L'OPVN possède des agents et des infrastructures de stockage dans toutes les régions du pays. Le Gouvernement possède d'autres infrastructures de stockage héritées des sociétés publiques de commercialisation liquidées (SONARA, COPRO-Niger, ...).

Chaque année, une aide alimentaire composée de mil, de sorgho, de riz et de blé est distribuée selon des modalités diverses : vivres contre travail, vivres à prix modérés, vivres pour formation, distributions gratuites, dotation des banques céréalières, dotation des cantines scolaires, dotation des centres nutritionnels, ... La modalité dépend de la nature du déficit, des bénéficiaires cibles et des objectifs poursuivis par l'Etat et ses partenaires.

D'autres produits alimentaires que les céréales sont parfois distribués gratuitement (lait, produits

⁸ CILSS/CSAO/FEWS-NETOCHA/PAM/RESIMAO/UNICEF, 2007

cuisinés, huiles, conserves, dattes, sucre, aliments pour nourrissons et enfants). Il y a aussi des distributions de médicaments, d'habillements et d'autres produits non alimentaires qui permettent aux ménages de réorienter leurs dépenses vers les aliments.

On constate que même les années qui ne sont pas déficitaires globalement (2006), un volume important d'aides est distribué ; ceci veut dire que l'excédent global n'exclut pas des déficits particuliers localisés (zones, villages, groupes, etc.). Il n'exclut pas non plus des problèmes d'accès et d'utilisation (revenus, nutrition).

Conclusion : Des ressources productives limitées et une forte vulnérabilité

Les deux tiers de la superficie du Niger sont désertiques et seulement **11% des terres sont aptes à l'agriculture**. Les sols sont dans l'ensemble pauvres et se dégradent au fil du temps, du fait des érosions hydrique et éolienne, de la pression humaine et animale, de la progression rapide de la désertification (**75%** du territoire) et de l'aridité climatique (**89%** du territoire).

Le **potentiel irrigable** est largement sous exploité. Seul un tiers de terres irrigables est annuellement mis en valeur. L'agriculture nigérienne s'appuie essentiellement sur les productions pluviales. Or, les **rendements sont faibles et décroissants** sur le long terme, pour les principales cultures.

L'augmentation de la production provient principalement d'une hausse des surfaces cultivées. Cela ne se fait plus comme par le passé sur les réserves agricoles, mais sur les terres sylvo-pastorales et forestières. La **forte croissance démographique** et la **faiblesse d'investissements de modernisation dans le secteur agricole** contribuent à l'accélération de ce phénomène.

L'extension des superficies cultivées et l'augmentation de la production n'ont pas entraîné un renversement de la tendance du **déséquilibre vivrier et de la dépendance alimentaire**. La production agricole reste structurellement inférieure à la demande nationale. Le déficit est comblé par les **importations** qui ont représenté jusqu'à 40% des besoins nationaux. L'**aide alimentaire** ne satisfait que **1% des besoins céréaliers** (3% en 2004/05).

II. L'ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES

2.1. Facteurs socio-économiques et situation particulière des zones vulnérables

L'incidence de la pauvreté

Selon les données disponibles, 62,1% de la population nigérienne vit en deçà du seuil de pauvreté monétaire (75 000 et 50 000 FCFA par an respectivement pour les zones urbaines et rurales), et 34% dans l'extrême pauvreté (50 000 FCFA en milieu urbain et 35 000 FCFA en milieu rural). La pauvreté est principalement rurale et féminine. 9 sur 10 pauvres vivent en milieu rural et 3 sur 4 des pauvres sont des femmes.

Les régions les plus touchées par la pauvreté sont Maradi, Tillabéri et Dosso avec des taux d'incidence de la pauvreté supérieurs à la moyenne nationale (cf. tableau n°7). La proportion de pauvres dont la dépense de consommation est éloignée du seuil de pauvreté (profondeur) sont plus élevées dans les régions de Maradi (35,1%), Dosso (28,8%) et de Tillabéri (26,8%). Ces statistiques montrent que la région de Maradi doit, à tout point de vue, faire l'objet d'une attention particulière en matière de lutte contre la pauvreté.

Tableau n°7 : Incidence de la pauvreté par région

Région	Indices de pauvreté		
	Incidence	Profondeur	Sévérité
Agadez	45,9	16,1	8,8
Dosso	67,3	28,8	15,3
Maradi	79,7	35,1	19,0
Tahoua	45,9	14,5	6,2
Tillabéri	68,9	26,8	13,9
Zinder - Diffa	63,1	23,0	23,0
Niamey	27,1	7,2	7,2
National	62,1		

Source : Enquête QUIBB, INS, 2005

Conjugaison de la pauvreté et de la vulnérabilité

L'enquête EA/QUIBB (enquête annuelle/ questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être) renseigne sur les différents aspects de la pauvreté, notamment sur les dépenses totales du ménage, l'accès aux services sociaux de base et la pauvreté subjective à travers le niveau de revenu nécessaire à la satisfaction des besoins et la perception de la situation du ménage.

La vulnérabilité a été définie comme le risque potentiel pour les individus de se trouver en situation de pauvreté (ou de s'y enfoncer plus encore à l'avenir), de connaître un épisode d'insécurité alimentaire ou d'être victime de la maladie. Cette définition implique la classification des individus sur la base d'un seuil de risque de devenir pauvre ou de connaître un épisode d'insécurité alimentaire. Sur la base de ces informations, le **tableau n°8** montre la classification des pauvres selon leur vulnérabilité. On constate que plus de neuf personnes sur dix sont considérées comme vulnérables à la pauvreté et/ou à l'insécurité alimentaire. En milieu rural, 95% sont vulnérables à la pauvreté notamment dans les catégories des personnes qui durent dans la pauvreté (« pauvres durables »).

Tableau 8 : Classification des pauvres selon la vulnérabilité par milieu de résidence

Classification	Niamey	Autres villes	Rural	Total
Pauvres « durables »	17,1	47,4	59,3	55,2
Pauvres transitoires	9,9	8,2	6,4	6,8
Non pauvres vulnérables et précaires	4,8	2,0	15,4	13,4
Non pauvres vulnérables	38,2	13,8	13,6	15,2
Non pauvres et non vulnérables	29,9	28,8	5,3	9,3
Total	100	100	100	100

Source : Enquête QUIBB, INS, 2005

Evolutions temporelle et spatiale de la vulnérabilité

En termes d'évolution dans le temps, la vulnérabilité est variable d'une année à l'autre. A l'échelle du Niger, la vulnérabilité touche 10 à 29% de la population totale selon les années, sur la période 2003-2007 (cf. **tableau n°9**).

En termes de variabilité spatiale, la vulnérabilité touche plus ou moins toutes les régions du Niger. Les régions les plus touchées en termes d'effectifs de personnes vulnérables sont par ordre décroissant : Tillabéri, Tahoua, Zinder, Dosso, Maradi, Agadez, Diffa et Niamey. Ce sont les zones dites de production qui comportent le plus grand nombre de populations vulnérables. Les faiblesses et les insuffisances des investissements, la forte croissance démographique, les aléas climatiques (zones septentrionales) et la dégradation de ressources naturelles sont principalement à l'origine de cette vulnérabilité.

Orientation des dépenses alimentaires des ménages

Les populations autres qu'agricoles s'approvisionnent principalement sur les marchés pour leur alimentation. Les agriculteurs affectent une partie de leurs productions à leur autoconsommation, mais ils dépendent aussi du marché de consommation, particulièrement en période de soudure ou de faible récolte. L'aide alimentaire intervient sous forme de distribution gratuite aux ménages démunis et de vente à prix modéré aux ménages dont l'accès aux céréales est limité par la hausse de prix. Environ **14%** des ménages nigériens dépendent à 42% du marché, à 39% de l'aide alimentaire, à 2% de leur autoconsommation et à 17% d'autres alternatives pour leur approvisionnement alimentaire ; ce sont des ménages qui ont une **très faible accessibilité** aux aliments. Près de **49%** des ménages ont une **faible accessibilité** aux aliments ; ils dépendent du marché à 90%. Les ménages ayant une accessibilité moyenne aux aliments recourent au marché à raison de 61% de leur alimentation ; ce sont des ménages principalement ruraux qui ont une autoconsommation relativement importante. La notion d'accessibilité se réfère à la fois aux dimensions physiques et monétaire : par exemple, 14% des ménages ont une accessibilité monétaire équivalente à 42% de leur approvisionnement (voir **tableau 10**).

Tableau n°9 : Evolution de la population vulnérable sur la période 2003-2007

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Population totale	11 342 789	11 729 875	12 130 171	12 530 466
Nombre de villages vulnérables du Niger	1 232	2 988	2 103	2 981
Populations touchées par la vulnérabilité	1 210 268	3 293 648	2 194 979	3 107 230
	10, 67%	28,08%	18,1%	24,8%

Source: CC/SAP/CAB PM, 2007

Tableau n°10 : Dépendance des ménages pour leurs approvisionnements

Ménages en % du total national	Très faible accessibilité aux aliments	Faible accessibilité aux aliments	Accessibilité moyenne aux aliments	Bonne accessibilité aux aliments	Dépendance du marché	Dépendance de l'aide	Autoconsommation ou autres	Autres
14%					42% de leur alimentation	39% de leur alimentation	2% de leur alimentation	17%
49%					90% de leur alimentation	OUI mais non connu	OUI mais non connu	
30%					61% de leur alimentation	OUI mais non connu	OUI mais non connu	
7%					OUI	NON	Très peu ou pas	

Source : Extrait des données de l'étude « Niger : profil des marchés céréaliers », Geert Beekhuis, 2005

2.2. Sources de revenus et stratégies des ménages dans les zones vulnérables

Sources de revenus

Les revenus des ménages nigériens résultent d'une dynamique de reconversion d'activités et de diversification de portefeuille. Le **tableau n°11** donne les revenus par activité et par région. Par ordre d'importance décroissante, l'agriculture, le commerce, l'élevage et les prêts reçus sont les principales sources de revenus. Ensuite viennent les revenus du travail, les aides et les revenus de l'artisanat. Comme le commerce porte pour l'essentiel sur les produits agro-sylvo-pastoraux, on peut dire que près de 58% des revenus sont liés aux activités agro-sylvo-pastorales. Par ailleurs, une partie des AGR et des activités salariales concernent les branches rurales.

Les revenus sont très inégalement répartis (cf. **tableau n°12**). Plus de la moitié des ménages (54,8%) ont un revenu moyen inférieur à 35 000 FCFA par personne et par an ; ils sont extrêmement pauvres et se trouvent dans les régions de Dosso (78,3%), Maradi (67,8%) et Niamey (67,7%).

Ces revenus permettent de couvrir pendant trois à six mois les dépenses alimentaires des ménages vulnérables, selon les années et selon les villages ou les hameaux. A l'insuffisance quantitative, s'ajoute le déséquilibre nutritif lié à une alimentation dominée par les céréales (mil et sorgho). Les ménages vulnérables qui possèdent de la volaille préfèrent vendre les œufs et les poulets et acheter des céréales, car ces dernières répondent mieux aux besoins quantitatifs du ménage.

Jusqu'ici, les actions de mise en place des sources pérennes de revenu sont restées très faibles par rapport aux besoins de sécurisation des populations face aux aléas climatiques et autres calamités.

Tableau n°11 : Répartition des revenus des ménages par type d'activité (en FCFA)

Régions du Niger	Revenus agricoles	Revenus animaux	Revenus Volaille, Lait, œuf	Revenus artisanat	Revenus commerce	Revenus travail	Revenus AGR	Revenus Prêts reçus	Aide et cadeaux	Total revenus
Agadez	228 651	35 887	4 596	82 446	92 866	79 157	8 129	22 304	30 354	592 863
Diffa	426 972	110 639	8 088	48 825	202 919	38 052	136 059	166 956	66 479	1 232 394
Dosso	38 097	35 465	1 978	38 272	34 783	47 681	5 748	29 738	113 022	376 444
Maradi	98 054	52 059	1 927	82 391	59 287	25 486	18 913	39 777	37 729	422 031
Niamey	78 095	23 194	5 109	4 062	55 184	39 962	16 837	11 446	8 330	260 279
Tahoua	156 396	37 528	10 661	31 451	85 066	66 195	17 278	63 382	19 142	577 997
Tillabéri	47 058	99 242	8 325	19 035	82 731	52 238	20 408	62 167	46 452	452 142
Zinder	101 215	64 146	6 311	48 688	82 596	33 920	6 939	32 790	19 040	424 192
Ensemble	152 787	62 286	6 161	44 660	91 752	46 344	32 753	60 541	44 832	879 863

Moyenne pondérée	28,2%	11,5%	1,1%	8,2%	16,9%	8,6%	6,0%	11,2%	8,3%	100,00%
------------------	-------	-------	------	------	-------	------	------	-------	------	---------

Source : Enquête QUIBB, INS, 2006

Le tableau 11 ci-dessus montre des inégalités de revenu d'une région à l'autre ; par exemple, Diffa et Agadez ont des revenus plus élevés que les régions à fort potentiel productif agricole ; ceci n'est qu'une apparence. En effet Diffa et Agadez n'ont pas de vocation productive céréalière, ils n'ont donc pas d'autoconsommation de céréales, ils produisent plutôt des produits de rente, ils encaissent des revenus monétaires et achètent les céréales pour leur nourriture. Or les autres régions ont une forte autoconsommation alimentaire, laquelle n'a pas été prise en compte dans le revenu, parce que statistiquement les chiffres n'existent pas. En d'autres termes, les revenus en nature auraient été insuffisamment appréhendés. Probablement, si on prend en compte les autoconsommations des autres régions, la hiérarchie des revenus pourrait changer.

Dans la rubrique aides et cadeaux, il pourrait y avoir les revenus envoyés par les nigériens de l'extérieur à leurs proches restés au pays.

Tableau n°12 : Répartition des ménages par classe de revenu

Régions	Classe 1 [0-35 000] FCFA		Classe 2 [35 001-50 000] FCFA		Classe 3 [50 001-75 000] FCFA		Classe 4 [75 001 et plus] FCFA		Totaux
	Nombre ménages	%	Nombre ménages	%	Nombre ménages	%	Nombre ménages	%	Nombre ménages
Agadez	42	28,6%	17	11,6%	23	15,6%	65	44,2%	147
Diffa	61	20,6%	24	8,1%	49	16,6%	162	54,7%	296
Dosso	188	78,3%	13	5,4%	16	6,7%	23	9,6%	240
Maradi	162	67,8%	27	11,3%	24	10,0%	26	10,9%	239
Niamey	88	67,7%	11	8,5%	17	13,1%	14	10,8%	130
Tahoua	151	56,3%	32	11,9%	32	11,9%	53	19,8%	268
Tillabéri	165	63,5%	30	11,5%	16	6,2%	49	18,8%	260
Zinder	174	58,0%	43	14,3%	37	12,3%	46	15,3%	300
Ensemble	1 031	54,8%	197	10,5%	214	11,4%	438	23,3%	1 880

Source : Enquête QUIBB, INS, 2006

Stratégies des ménages face à l'insécurité alimentaire

Face à l'insécurité alimentaire, les ménages adoptent des stratégies variées: (i) diminution du nombre de repas journaliers (32% des ménages) ou de la ration journalière (57% des ménages), (ii) vente du bétail possédé ou des biens domestiques ; (iii) hypothèque des terres et endettement ; (iv) migration ou exercice de nouvelles activités génératrices de revenus.

Dans les zones à risque, tous les membres du ménage sont mis à contribution pour trouver une solution au problème alimentaire. Les enfants et les jeunes abandonnent l'école pour contribuer aux activités qui peuvent rapporter des revenus ou de la nourriture. Certains jeunes migrent vers d'autres zones ou vers l'extérieur. Les enfants travailleurs représentent 15% de la population

active nigérienne (enquête QUIBB). L'insécurité alimentaire fait partie des causes des mariages précoces des filles mineures (49%).

Les migrants vers les villes, sont accueillis par des proches qui y résident, le temps de trouver une activité à exercer. Les jeunes s'adaptent et s'en sortent mieux que les adultes.

2.3. Fonctionnement des marchés

2.3.1. Les infrastructures des marchés

Les capacités nationales de stockage

Le Niger a des capacités de stockage suffisantes par rapport au volume des aides alimentaires. Les capacités de l'Etat et des établissements publics sont même sous-utilisées. Les capacités

publiques et parapubliques de stockage sont estimées à **200 000 tonnes** de céréales. Elles se répartissent ainsi : i) OPVN **154 000 tonnes**, ii) RINI **8 900 tonnes**, autres structures publiques et parapubliques **37 100 tonnes**. Les commerçants les plus importants n'ont pas de contraintes de stockage de leurs importations et de leurs achats locaux des céréales.

Au niveau des producteurs ruraux, le système de stockage reste sommaire et précaire. Ils sont adaptés pour la conservation des produits et répondent aux besoins individuels des producteurs portant sur des petites quantités. Dès que les volumes des récoltes sont importants, le problème de stockage se pose aux paysans. En général, les capacités de stockage d'un ménage producteur dépassent peu son stock de sécurité alimentaire et de semences pour la campagne à venir.

Les infrastructures sont certes adaptées pour le stockage des céréales sèches, mais pour les autres produits elles présentent des insuffisances. Le niébé et l'oignon qui sont les produits agricoles de rente les plus importants se conservent difficilement dans les magasins ordinaires.

L'éloignement des marchés d'approvisionnement

L'accessibilité physique aux produits alimentaires par les populations est parfois réduite ou rendue difficile par l'éloignement du marché de produits alimentaires du lieu de résidence des ménages. Au Niger, près de 48% des ménages mettent au moins une heure de temps pour atteindre un marché alimentaire ; le milieu rural est plus touché (56% des ménages concernés) que le milieu urbain (moins de 8% des ménages). Les régions qui ont le plus de difficultés d'accès physique sont Tahoua (56%), Tillabéri (55%) et Maradi (54%).

Il n'y a que **3 797 km** de routes bitumées ou revêtues dont certaines sont dégradées, la navigabilité du Fleuve Niger est affaiblie par la faiblesse de la profondeur de ses eaux, le milieu rural est surtout couvert par les routes en terre (6.280 km) et les pistes sommaires (8.346 km) dont certaines deviennent impraticables pendant l'hivernage. Les coûts du transport des personnes et des biens sont élevés.

Le parc automobile est quantitativement insuffisant et vétuste. Les véhicules sont surchargés, inadaptés aux différents types de fret.

La disponibilité des produits sur les marchés

Les pénuries sont habituelles à cause des retards d'approvisionnements des marchés ; du déficit d'offre des produits alimentaires ; et de l'inadéquation de l'offre avec la demande.

Certains marchés de la région de Tillabéri (zone de Oualam) connaissent souvent des ruptures d'approvisionnement en vivres pendant l'hivernage, parce que les routes et les pistes deviennent impraticables. La région d'Agadez est dans le même cas. Dans la région de Diffa, seule la petite bande Sud est relativement couverte par les transports modernes (véhicules) ; la grande partie Nord de la région est totalement enclavée et les approvisionnements se font à dos d'animaux ; ils sont coûteux en temps et en argent.

2.3.2. Les acteurs du marché et l'organisation des filières

Les acteurs et leurs stratégies⁹

Malgré une diversification des sources d'approvisionnement du Niger depuis le milieu des années 1990¹⁰, le **Nigeria** demeure son principal partenaire. Le Niger s'approvisionne en céréales sèches (mil, maïs, sorgho) issues du Nigeria pour combler une grande partie de son déficit structurel de production. Dans le sens inverse, la quasi-totalité des exportations nigériennes de bétail est dirigée vers le Nigeria. De même, des produits de rente (niébé, souchet, sésame) sont majoritairement exportés vers le Nigeria.

Les flux commerciaux entre le Niger et le Nigeria sont organisés dans le cadre de **réseaux**. Au Niger, les réseaux de commerçants développent leurs activités à partir des départements de Maradi et de Zinder. Le plus souvent, ils opèrent à la fois dans la collecte de céréales locales et dans les importations de céréales du Nigeria¹¹. Les grands commerçants nigériens disposent d'informations sur les marchés nigériens et s'approvisionnent au Nigeria pour reconstituer leurs stocks.

La commercialisation des produits agricoles et de l'élevage bénéficie de l'homogénéité socioculturelle et de la maîtrise du marché par les commerçants des deux pays. Ces affinités conduisent les commerçants d'un pays à s'arrêter à la frontière afin de transmettre leurs marchandises à leurs

⁹ D'après, « Sécurité alimentaire et échanges transfrontaliers dans la zone de Kano-Katsina-Maradi (K2M) », CILSS/CSAO/FEWS-NET/OCHA/PAM/RESIMAO/ UNICEF, 2007.

¹⁰ Si la région de Maradi continue de s'approvisionner exclusivement au Nigeria, en revanche, d'autres régions semblent se tourner depuis quelques années, vers de nouvelles sources d'approvisionnement (la région des savanes en Côte d'Ivoire, le sud du Mali et du Burkina Faso, ainsi que, dans une moindre mesure, le nord du Bénin, du Togo et du Ghana).

¹¹ Caupin et Laporte, L'intégration régionale des marchés céréaliers : une approche économétrique.

homologues de l'autre pays. Ces derniers prennent alors la responsabilité du transport jusqu'au lieu d'écoulement et effectuent les négociations nécessaires avec leur administration nationale. Cette stratégie permet de contourner en partie les tracasseries administratives et routières.

De surcroît, un des problèmes majeurs pour les opérateurs est la coexistence de deux monnaies ainsi que l'inconvertibilité de la naira qui ne permet pas le recours au système bancaire pour la minimisation du risque de change. L'absence de canaux officiels pour le transfert des fonds implique également que les commerçants et les éleveurs sont obligés de réaliser des achats de produits nigériens qu'ils vont écouler au Niger ou de circuler avec des sommes importantes en liquide.

L'intégration des marchés entre les deux pays met en évidence le fait que la sécurité alimentaire au Niger dépend fortement des échanges transfrontaliers avec le Nigeria. En effet, le déficit de production au Nord Nigeria a entraîné un afflux de céréales du Niger, avec des conséquences importantes lors de la crise alimentaire en 2004/05.

Mécanismes de fixation des prix et concurrence

Quel que soit le type de marché, les commerçants ont un pouvoir dominant en termes de

négociation de prix. Dans la fixation du prix au producteur, le rapport de force est en faveur du commerçant ; les raisons en sont les suivantes : i) les producteurs font face à des contraintes financières urgentes en fin de récolte (remboursement des dettes et besoins familiaux), ii) ils ont rarement des capacités de stockage leur permettant de reporter la vente des produits à un moment opportun ; iii) ils ont de difficultés d'accès au crédit, iv) la dette des producteurs auprès des commerçants est parfois libellée en nature (remboursement avec la récolte), v) les producteurs sont insuffisamment organisés et agissent en rang dispersé. Cette situation explique l'importance de la marge du commerçant (**tableau n°13**). Par ailleurs, les petits producteurs n'ont pas la possibilité d'aller sur des marchés plus éloignés et plus rémunérateurs, à cause des difficultés liées au transport, de la faible connaissance du processus de commercialisation en dehors de leur zone habituelle.

La concurrence entre les commerçants et l'abondance de l'offre peuvent jouer en faveur des consommateurs mais ces derniers n'ont guère de pouvoir de marché. Certaines situations de tensions sur le prix (pénurie d'offre, rétention spéculative de stock, hausse saisonnière de demande, etc.) réduisent l'accessibilité financière des ménages les plus vulnérables aux produits alimentaires.

Tableau n°13: Décomposition du prix du mil au consommateur à Niamey pour la période 2000-2004 (en FCFA/100 kilos)

Détails des coûts	Moyenne 5 ans (au mois d'octobre)
Prix au producteur à Maradi	7 951
Sacherie	200
Manutention (charge et décharge)	100
Transport	1 000
Prix de revient à Niamey	9 251
Prix au consommateur à Niamey	11 985
Marge du commerçant	2 734
Marge du commerçant /prix de revient	23% du prix de revient

Source : SIMA et données générées (Niger, profil des marchés céréaliers, CCE/PAM/ACV, 2005)

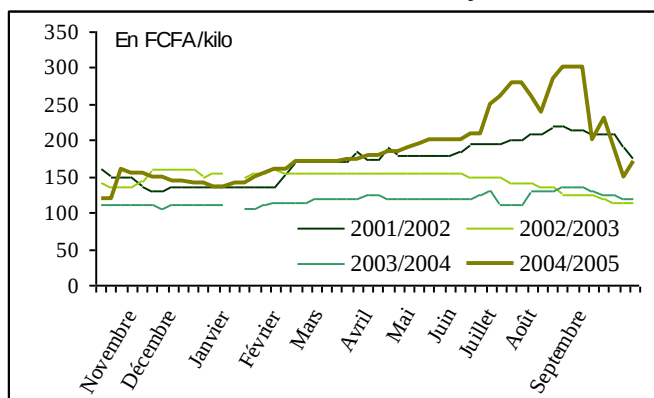
Instabilité des prix et terme de l'échange céréale/bétail

On peut concentrer l'attention sur le mil, le produit le plus important dans la production, et la consommation¹².

¹² Il est difficile de faire une analyse sur un prix unique de toutes les céréales ou de tout le bétail, compte tenu de la multiplicité des paramètres qui entrent en jeu (plusieurs zones, plusieurs types de marchés, plusieurs produits, diversité des habitudes alimentaires, importations alimentaires, aides alimentaires, spéculations, ...).

Les **variations saisonnières** ont la même allure, quelle que soit l'année ; les différences de niveau s'expliquent par le niveau des récoltes de l'année précédente. Par exemple les prix de l'année 2004/05 ont atteint ou dépassé le double de ceux de l'année 2002/03, ce qui s'explique par le fait que la récolte d'octobre/novembre 2004 a été déficitaire de 655 000 tonnes, comme le montre le **graphique 15**.

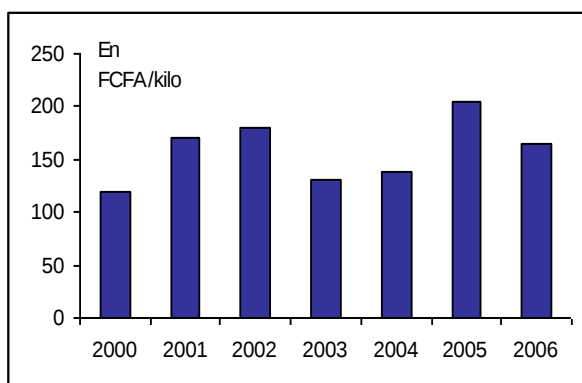
Graphique n°15 : Evolution du prix du mil sur le marché de Niamey



Source : SIMA, 2006

Les **variations inter annuelles** peuvent être considérables (+80% en 2005 par rapport à 2000). Au cours des années 2001, 2002, 2005 et 2006, les prix du mil (**graphique n°16**) ont dépassé le seuil de 150 FCFA le kilo. Avec ce prix, un ménage qui touche le SMIG (30 000 FCFA par mois) ne peut acheter que deux sacs de mil avec l'intégralité de son revenu.

Graphique n°16 : Evolution du prix au consommateur du mil (moyennes annuelles)



Source : SIMA, 2006

So

Les **variations spatiales** sont fortes. Diffa et Agadez qui sont des régions désertiques et enclavées, connaissent des hausses des prix plus importantes. Zinder, Tillabéri et Tahoua qui sont à la porte du désert et qui constituent des vases communicants avec les zones sahariennes, connaissent également des hausses importantes des prix. Maradi et Dosso ont des hausses moindres ; ce sont des zones de productions à proximité du Nigeria (et du Bénin pour Dosso). Niamey profite de la disponibilité physique des produits, de la possibilité de substitution entre produits et de la solvabilité de la demande.

Le bétail constituant une source importante des revenus des ménages et contribuant directement à la consommation à travers la viande et le lait, son prix est lié à celui des céréales. La comparaison des évolutions des prix du mil et du bovin sur la période 1990-2004, montre une détérioration des **termes de l'échange** pour le secteur de l'élevage, à partir de 1995 (cf. **tableau n°14**). La dévaluation du FCFA, intervenue en 1994, marque un renversement de la tendance par rapport à la période précédente. En effet, du milieu des années 80 au milieu des années 90, les termes de l'échange étaient plutôt favorables au bovin. Cette situation s'explique en grande partie par l'évolution des prix des céréales. Plusieurs facteurs ont contribué à la montée des prix après la dévaluation du FCFA : la hausse généralisée des prix et en particulier, des produits alimentaires ; la baisse de la production de céréales avec une succession de trois campagnes déficitaires ; l'augmentation des coûts des produits et du transport.

Tableau n°14 : Evolution des termes de l'échange mil/bovin¹³

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Prix mil FCFA/kg	43	36	37	34	38	41	43	60	54	58	65	70	72	72	73

¹³ NB : Les indices sont calculés avec pour base 100 l'année 1990 ; le terme de l'échange est le rapport des indices de la même année. L'évolution est calculée par rapport à l'année de base.

Indice prix mil %	100	84	86	79	88	95	100	140	126	135	151	163	167	167	170
Prix bovin 1 000 FCFA/tête	77	75	72	69	83	55	55	56	57	51	59	61	64	63	65
Indice prix bovin %	100	97	94	90	108	71	71	73	74	66	77	79	83	82	84
Evolution termes échange mil/bovin (en %)		-14	-8	-12	-18	+33	+40	+92	+70	+104	+97	+105	+101	+105	+101

Source : Nos calculs à partir des statistiques de l'INS (comptes nationaux 1990-2004)

Une faible accessibilité aussi bien physique qu'économique

L'**accessibilité physique** aux produits alimentaires par les populations est réduite ou rendue difficile par l'éloignement du marché de produits alimentaires du lieu de résidence des ménages. Le milieu rural est plus touché (**56%** des ménages concernés) que le milieu urbain (moins de 8% des ménages). Cette faiblesse d'accessibilité est aggravée par : l'inadaptation des moyens de transport, la cherté des coûts de transports et parfois la disponibilité des produits sur les marchés.

L'accessibilité est également et principalement limitée par la **faiblesse des revenus** des ménages. En effet, 62% des nigériens sont pauvres et 34% sont extrêmement pauvres. La **vulnérabilité** touche plus ou moins toutes les régions du Niger. Au cours de dernières années, ce sont les zones dites de production qui comportent le plus grand nombre de populations vulnérables.

Les faiblesses et les insuffisances des investissements, la forte croissance démographique, les aléas climatiques (zones septentrionales) et la dégradation des ressources naturelles sont principalement à l'origine de cette vulnérabilité.

Les populations autres qu'agricoles s'approvisionnent principalement sur les **marchés** pour leur alimentation. Les agriculteurs affectent une partie de leurs productions à leur autoconsommation, mais ils dépendent aussi du marché de consommation, particulièrement en période de soudure ou de faible récolte. Les variations des prix inter annuelles peuvent être importantes (+80% en 2005 par rapport à 2000). Sur le long terme, on constate une tendance à la **hausse des prix** des céréales comme résultat de la cherté des coûts d'approche, les insuffisances des moyens de transport, l'atonicité de l'offre primaire et de la demande finale, les difficultés d'accès et cherté du crédit et les difficultés de stockage.

III. DIMENSIONS SANITAIRES, SOCIOÉDUCATIVES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES

3.1. Etat nutritionnel de la population

Le Niger connaît des **taux significatifs de mal-nutrition**. Toutes les enquêtes nutritionnelles anthropométriques réalisées au Niger ont donné des prévalences de malnutrition aiguë dans la population des enfants de moins de 5 ans toujours graves ($\geq 10\%$) et souvent critiques ($\geq 15\%$), à l'exception de la région de Niamey¹⁴.

¹⁴ Malgré les faibles niveaux de revenus (plus de deux tiers des ménages ont un revenu moyen inférieur à 35 000 FCFA), la région de Niamey est moins affectée par la malnutrition. Cette situation met en évidence le caractère multifactoriel de ce phénomène. Un meilleur accès aux soins de santé, à l'eau potable et un niveau plus élevé de scolarisation des mères contribuent à réduire la prévalence de la malnutrition. Par exemple, une enquête réalisée par la Banque Mondiale montre que les femmes de Niamey sont plus promptes à consulter un prestataire de soins en cas de maladie de

Toutes les **régions** sont touchées à des degrés divers par les malnutritions (cf. **tableau n°15**), zones vulnérables comme zones dites non vulnérables sur le plan alimentaire. Ce paradoxe apparent réside dans la complexité des causes de malnutrition avec une intrication de la sécurité alimentaire, de l'environnement social et de la santé. Un aspect spécifique au Sud du Niger et à la région frontalière du Nord-Ouest du Nigeria (région de Maradi), est la combinaison de prévalences de malnutrition parmi les plus élevées d'Afrique et du monde avec des densités de population en milieu rural également très élevées.

Au niveau national du Niger, la **malnutrition aiguë** est de 22% ; la **malnutrition chronique** est de 59,5%. Près de 15,3% des enfants de moins de 5 ans souffrent de sous-nutrition aiguë. La prévalence de la malnutrition chronique dépasse la moyenne nationale dans les régions de Maradi et Dosso. La prévalence de la malnutrition aiguë dépasse la moyenne nationale dans quatre de sept régions (Agadez, Diffa, Maradi et Tahoua).

Tableau n°15 : Prévalence de la malnutrition infantile (moins de 5 ans) par région

Régions	Retard de croissance (malnutrition chronique)	Emaciation (malnutrition aiguë)	Insuffisance pondérale
Agadez	41,2%	32,4%	53,9%
Diffa	56,7%	26,9%	62,5%
Dosso	60,7%	14,3%	51,5%
Maradi	69,1%	24,3%	68,6%
Tahoua	52,6%	28,1%	54,5%
Tillabéri	53,2%	19,7%	52,4%
Zinder	58,8%	20,6%	52,2%
Ensemble	59,5%	22,3%	57,1%
Indice corporel des femmes de 15 à 49 ans = 21,4% (norme = {18,5 – 24,9%})			

Source : MSP/LCE - UNICEF- CDC : Enquête sur la nutrition, septembre – octobre 2005

Au sein de la population nigérienne, on trouve des situations de **carence en vitamine A**, en iode et en fer, se traduisant par des cas de goitre, de cécité crépusculaire (12,5% des femmes ont la cécité nocturne déclarée) et d'anémie. Près de 22% des ménages nigériens utilisent du sel non iodé ; 32% des ménages utilisent du sel insuffisamment iodé et 46% utilisent du sel avec une teneur adéquate en iode ; 49% des femmes accèdent au sel adéquatement iodé. Les femmes prennent du fer seulement pendant 8% du temps de la grossesse, ce qui est très insuffisant.

l'enfant que celles des autres régions, reflétant sans doute la plus grande disponibilité des soins.

Seulement 23% des enfants consomment des aliments riches en vitamine A. Dans les milieux pauvres, seulement 15% des enfants consomment des aliments riches en vitamine A. Environ 22% des femmes mères reçoivent la vitamine A. L'anémie touche environ 84% des enfants de 6 à 59 mois, dont 20,5% légèrement, 56,3% modérément et 7,1% sévèrement. Les femmes sont anémiées à 45,6% dont 31,6% légèrement, 12,5% modérément et 1,4% sévèrement.

3.2. Les pratiques alimentaires

La méconnaissance de la teneur des aliments en nutriments, les tabous alimentaires et la faiblesse des revenus sont principalement à l'origine des carences. Par contrainte budgétaire et pour atteindre des objectifs quantitatifs, les consommateurs pauvres vendent les aliments riches tels que le lait, le poisson et les œufs et achètent des céréales. Dans certaines franges de la population, on ne mange pas de poisson ; dans d'autres on ne mange pas de viande de chèvre ; certaines familles ne donnent pas d'œufs aux enfants parce qu'on pense qu'ils n'auront pas d'élocution facile ; le son de mil est plutôt réservé aux animaux. Certaines méthodes de préparation font perdre aux aliments une partie de leurs richesses nutritives (cuisson prolongée, lavage excessif des céréales et fermentation, etc.). En période de disette, les ménages consomment des fruits ou des feuilles parfois impropres à la consommation (fruit « ANZA », feuilles toxiques).

Les difficultés relevées sont fortement corrélées au niveau d'instruction des populations. En effet, on constate que les femmes sans instruction sont les plus touchées par les problèmes nutritionnels (cf. **tableau n°16**).

L'alimentation des enfants

La faible diversification de l'alimentation des jeunes enfants et le faible apport après le sevrage d'éléments lactés, contribuent fortement au phénomène de la malnutrition¹⁵.

Le taux d'allaitement maternel exclusif des enfants de 0 à 5 mois est de 2,4% pour le Niger. Il varie selon le milieu de résidence, les régions et le niveau d'instruction de la mère. Il est plus faible chez les mères analphabètes. Il est également faible chez les mères de niveau secondaire parce qu'elles travaillent. Les femmes de niveau primaire sont celles qui pratiquent le plus l'allaitement exclusif pour les enfants de 0 à 5 mois.

La durée médiane de l'allaitement maternel des enfants de 0 à 24 mois est 19 mois pour le Niger ;

¹⁵ Charasse et Gouteyron, Niger : sortir de la crise alimentaire, répondre à la malnutrition infantile, septembre 2005.

le chiffre ne change pas selon les milieux urbain ou rural. Les femmes analphabètes et les femmes de niveau secondaire ont une durée médiane d'allaitement de 18 mois. L'âge médian d'introduction d'aliments de complément est 9,5 mois.

Dans les villes du Niger, une grande variété d'aliments de complément pour les enfants et les laits enrichis existe sur le marché. Ce sont des produits de grande qualité, généralement normés. Ces produits coûtent chers pour les ménages pauvres ; les boîtes de 500 grammes coûtent plus de 2 500 FCFA. Cependant, les nutritionnistes du Ministère de la Santé Publique et les ONG vulgarisent des thèmes techniques qui permettent aux mères de fabriquer elles mêmes les aliments de complément (bouillies) à partir des produits locaux.

3.3. Infrastructures sanitaires et éducatives

On constate que des fractions importantes de la population n'ont pas accès à l'eau potable. Au niveau national, le taux d'accès des ménages à

l'eau potable est de 68,7% (**tableau n°17**). Il est variable selon le milieu de résidence et les régions. Environ 40% des ménages ruraux n'ont pas accès à l'eau potable ; mais 24% de ceux qui y ont accès, buttent sur les problèmes de coût (citerne) et de distance (puits protégé).

Plus de 80% des ménages nigériens n'ont pas leurs propres latrines. Ceci pose de sérieux problème d'hygiène et de santé.

La faiblesse du niveau d'instruction et d'alphabétisation des populations devient un handicap. Selon les données de l'INS (2005/06), le taux brut de scolarisation est de 54% pour l'ensemble du Niger. Ce taux varie selon le sexe: il est de 63% pour les garçons et de 44% pour les filles. Cette disparité est observée tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Bien que des efforts considérables aient été réalisés pour réduire de manière significative cet écart, beaucoup reste à faire pour inverser la tendance (INS, 2006). Le taux brut de scolarisation des filles est passé de 25,4% à 44% entre 1998/99 et 2005/06 et celui des garçons de 39,3% à 62,9% pendant la même période (cf. **tableau n°18**). En ce qui concerne le taux d'alphabétisation, les disparités entre les sexes sont encore plus importantes : 15,1% pour les femmes et 42,9% pour les hommes. Pour l'ensemble du Niger, ce taux s'élève à 28,7% selon les données fournies par l'enquête QUIBB (2005).

Tableau n°16 : Relation entre le niveau d'instruction des mères et l'utilisation des aliments riches en vitamines

Niveau d'instruction de la mère	Anémie des mères (%)	Anémie des enfants (%)	Cécité nocturne déclarée des mères (%)	Consommation alimentaire avec vitamine A (%)
Sans instruction	47,6	85,6	13,2	20,8
Niveau primaire	35,4	78,2	8,1	30,1
Niveau secondaire et plus	36,0	77,8	5,2	54,1
Ensemble	45,6	83,9	12,5	22,9

Source : EDSN, INS, 2006

Tableau n°17 : Taux d'accès à l'eau potable (%)

	Robinet dans le logement/ concession	Robinet public extérieur ou forage	Puits protégé	Vendeur en camion, citerne	Total
Ensemble	9,2	35,9	20,4	3,2	68,7
Rural	3,1	30,6	26,0	0,6	60,3
Urbain	29,5	53,5	1,8	11,9	96,7
Agadez	34,7	35,7	17,2	4,2	91,8
Diffa	8,8	21,1	57,4	2,4	89,7
Dosso	7,6	36,0	0,6	0,9	45,1

Maradi	8,8	37,0	16,4	0,0	62,2
Tahoua	4,8	21,3	32,9	1,8	60,8
Tillabéri	3,4	45,5	7,1	0,8	56,8
Zinder	6,2	45,4	27,4	0,0	79,0
CU Niamey	31,8	35,7	2,6	26,9	97,0

Source : ME/F/INS/QUIBB, 2005

Tableau n°18 : Taux brut de scolarisation pour la période 1996-2006

Période	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
Ensemble	30,1	30,4	32,4	34,1	37,3	41,7	45,4	50,0	52,4	53,5
Garçons	...	...	39,3	41,3	45,0	50,2	54,2	59,6	61,9	62,9
Filles	...	...	25,4	26,9	29,6	33,3	36,5	40,4	42,8	44,0

Source : Institut National de la Statistique, 2006

Une situation nutritionnelle très précaire

Le Niger connaît des **taux significatifs de malnutrition**. Toutes les enquêtes nutritionnelles anthropométriques réalisées au Niger ont donné des prévalences de malnutrition aiguë dans la population des enfants de moins de 5 ans toujours graves ($\geq 10\%$) et souvent critiques ($\geq 15\%$), à l'exception de la région de Niamey.

Toutes les **régions** sont touchées à des degrés divers par les malnutritions, zones vulnérables comme zones dites non vulnérables sur le plan alimentaire. Ce paradoxe apparent réside dans la complexité des causes de malnutrition avec une intrication de la sécurité alimentaire, de l'environnement social et de la santé. Un aspect spécifique au Sud du Niger et à la région

frontalière du Nord-Ouest du Nigeria, est la combinaison de prévalences de malnutrition parmi les plus élevées d'Afrique et du monde avec des densités de population en milieu rural également très élevées.

La faible diversification de l'alimentation des jeunes enfants et le faible apport d'éléments lactés après le sevrage contribuent fortement au phénomène de la malnutrition infantile. On constate que le taux d'allaitement maternel exclusif des enfants de moins de 5 ans est très faible (**2,4%**) et encore plus faible chez les mères sans instruction. D'ailleurs, le taux de scolarisation est de 44% pour les filles contre 63% pour les garçons. En ce qui concerne le taux d'alphabétisation, les disparités entre les sexes sont encore plus importantes : 15,1% pour les femmes et 42,9% pour les hommes. En outre, **l'accès à l'eau potable** reste insuffisant, notamment pour les populations rurales dont **40%** n'y accèdent pas. Plus de **80%** des ménages nigériens n'ont pas leurs propres latrines.

IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

4.1. Priorité accordée aux politiques de sécurité alimentaire et leur traduction en investissements

Compte tenu de la transversalité du thème de la sécurité alimentaire, étudier les politiques

de sécurité alimentaire revient à étudier toutes les politiques : développement rural, environnementale et de gestion des ressources naturelles, de l'eau, des transports, de santé, d'éducation et de formation, commerciale, budgétaire, etc. Cependant, le lien de la sécurité alimentaire est plus fort, plus immédiat et plus direct avec la politique de développement rural.

Politiques de sécurité alimentaire

A partir de 1992, le pays a vécu une grande instabilité politique et institutionnelle, sur fond de persistance de crise économique et financière. Ce n'est qu'à partir de l'année 2000 (année des élections politiques), que le pays a retrouvé sa stabilité. La sécurité alimentaire a été proclamée officiellement comme une des priorités majeures de l'Etat. La politique de sécurité alimentaire a été **mieux définie, élargie et assouplie**. Elle a été consignée dans le document de **Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire (SOSA)** pour le Niger, qui a été adoptée en conseil des Ministres, en 2002. Il s'est agi de chercher à diversifier les productions et les sources de revenu, d'intégrer le commerce régional et international, de tenir compte des dimensions nutritionnelles, sanitaires et environnementales de la sécurité alimentaire, de mieux articuler les interventions d'urgence et la recherche de la sécurité alimentaire à long terme, de tenir compte des impacts de l'aide d'urgence sur les productions agricoles et sur le fonctionnement normal des marchés, de favoriser la proximité physique des produits auprès des populations (stocks témoins, banques céréalières).

Les investissements dans le secteur rural et dans l'agriculture

Le secteur rural est encadré par quatre ministères : Ministère du Développement Agricole (MDA), Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (MHE/LCD), Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire (MAT/DC) et Ministère des Ressources Animales (MRA).

Les dépenses totales de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers dans le secteur rural se sont chiffrées à **482,5** milliards de FCFA sur la période 2001-2006, soit près de 22% des dépenses totales du budget du Niger sur la même période (**tableau n°19**). Près de **92%** des dépenses du secteur rural sont constitués d'investissements. Les financements extérieurs des investissements ruraux ont représenté plus de **91%** de l'investissement rural, non compris les ressources de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTe) investies dans le cadre du Programme Spécial du Président de la République (PSPRN) et les aides budgétaires des

partenaires de l'Etat. Ceci est le signe d'une très forte dépendance financière extérieure.

Tableau n°19 : Agrégats économiques et financiers (en milliards FCFA courants sauf précision)

Intitulé	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses totales de l'Etat nigérien	307,9	315,9	338	381,1	410,7	405,9
Dépenses totales rurales	67,2	69,8	73,8	96,8	83,9	90,9
Ratio dépenses rurales/dépenses totales	22%	22%	22%	25%	20%	22%
PIB Niger	1426	1513	1574	1555	1793	1854
PIB RURAL	571	599	629	574	690	ND
PIB Agricole	317	329	330	273	360	ND
PIB Elevage	190	201	204	208	227	ND
PIB Forêts/Pêche	64	70	95	93	104	ND
Ratio PIB rural/PIB Niger	40%	39,6%	40%	36,9%	38,5%	ND
Ratio dépenses rurales/PIB rural	11,80%	11,70%	11,70%	16,90%	12,20%	ND
Dépenses totales/habitant/an (1 000 FCFA)	27,8	27,6	28,6	31,2	32,5	31,1
Dépenses rurales/habitant/an (1 000 FCFA)	6,1	6,1	6,2	7,9	6,6	7
Dépenses rurales/habitant rural/an (1 000 FCFA)	7,2	7,3	7,4	9,5	7,9	8,3
Investissement total du Niger	126	131	173	193	211	207
Investissement rural	61	63	68	90	77	84
Ratio investissement rural/investissement Niger	48%	48%	39%	47%	36%	41%
Ratio investissement rural/PIB rural	11%	11%	11%	16%	11%	ND
exportations Agricoles	16,1	17,6	16,3	18,5	13,4	15
Exportations des produits de l'élevage	32,4	27,3	26,7	22,8	19,8	22,5
Exportations de poisson	3,1	4,3	2,7	1,7	1,2	1,2
Exportations rurales	51,6	49,2	45,7	43	34,4	38,7
Exportations totales du Niger	199,7	194,8	194,7	230,7	263,5	259,3
Importations produits élevage (y compris transformés)	8,6	8,2	7,7	8,3	9,4	10
Importations produits agriculture (y compris transformés)	94,6	97,7	92,3	95,5	117	115
Importations céréales	33,5	36,2	22,6	39,9	55,1	ND

Source : Rapport provisoire de la revue des dépenses publiques, MDA, 2007

L'Union Européenne, la Banque Mondiale, le Système des Nations Unies, la France, la Belgique, l'Italie, les pays de l'Europe du Nord et d'autres pays et organismes ont investi dans la sécurité alimentaire et le développement rural. Il y a eu une mobilisation réelle des fonds, mais dans la mise en œuvre on peut constater des insuffisances. Le tableau 19 donne aussi les enveloppes globales injectées dans le secteur rural sur la période 2001-2006.

Les réalisations dans les domaines de l'irrigation (ASAPI, PIP/ANPIP, soutien aux AHA, mini barrages, ...), de l'organisation et du renforcement des capacités des communautés rurales, du micro crédit, entre autres, ont contribué à la sécurité alimentaire durable, même si leurs impacts quantitatifs sont limités. Les réalisations du **Programme Spécial** contribuent aussi à la sécurité alimentaire au niveau micro social (mini barrages, crédit féminin, petite embouche, production laitière, ...).

Les investissements récents dans l'irrigation sont plus orientés vers des appuis aux petits irrigants privés, sous forme de crédit ou de subvention à la mise en valeur de leur exploitation que vers de nouvelles réalisations d'aménagements hydro agricoles (AHA) avec maîtrise totale d'eau. Ce sont les cas du Programme Irrigation Privée mis en œuvre par l'Agence Nigérienne de Promotion de l'Irrigation Privée (**PIP/ANPIP**) financé par la **BM** et le programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire par la Petite Irrigation (**ASAPI**) financé par l'**UE**. Sur la période 2001-2007, les réalisations totales en matière d'irrigation avec maîtrise totale d'eau ont porté sur 535 ha pour une dépense de 1,6 milliard FCFA, effectuée sur fonds PPT. D'autres soutiens aux maraîchers se font à travers les ONG et les projets des BF qui, interviennent directement, sans passer par l'Etat.

Le taux d'investissement dans le secteur rural (ratio investissement rural/PIB rural) est de l'ordre **12%**, ce qui est **insuffisant eu égard aux nombreux besoins de ce secteur**. De même, les

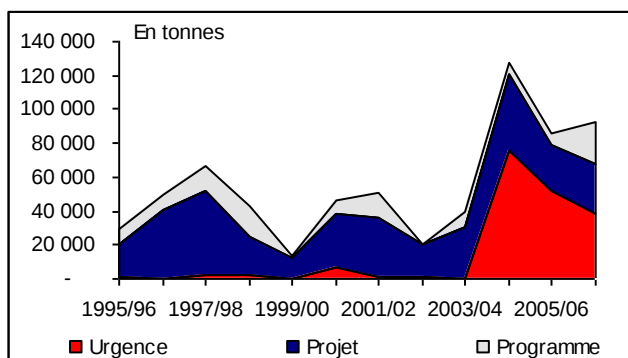
dépenses dans le secteur des ressources animales (**4,5%** des dépenses rurales) sont très faibles par rapport au potentiel du secteur et par rapport à ses apports économiques et financiers globaux (tableau 19). La répartition des dépenses rurales entre les différentes tutelles est la suivante : i) MDA: 35,9% ; ii) MHE/LCD : 32,5% ; iii) CAB/PM et MF/E: 22,9% ; iv) MRA: 4,5% ; v) MAT/DC : 4,2%.

Nous ne disposons pas d'indicateurs d'efficacité et d'efficience des investissements ruraux ; cependant, il convient de souligner que les performances restent à améliorer. Les lenteurs administratives et bureaucratiques, la mauvaise gestion des ressources, la faiblesse de la contribution de l'Etat aux dépenses d'investissement et les insuffisances humaines et institutionnelles sont à l'origine de la faiblesse du taux de consommation de certains crédits et des résultats attendus.

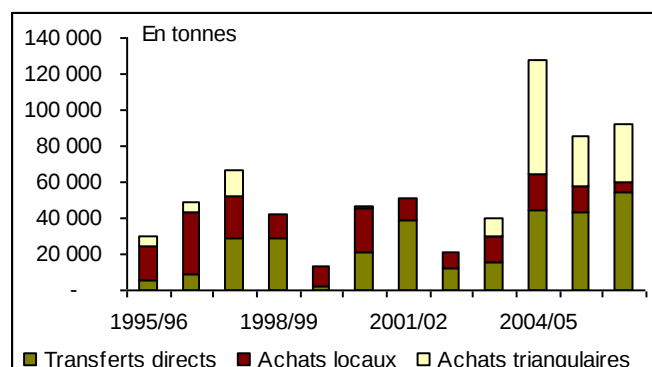
4.2. Politiques d'aide et de coopération alimentaires

Les volumes d'aide alimentaire se sont situés autour de 40 000 tonnes jusqu'en 2003/04. Ils ont considérablement augmenté suite à la crise alimentaire en 2004/05. Les transferts directs ont été la principale source d'approvisionnement. Mais on constate une hausse des achats triangulaires, notamment en provenance des pays de la sous-région. Un autre changement est intervenu depuis 2004/05 : l'aide alimentaire sous forme d'aide d'urgence a représenté entre 40 et 60% du montant total au cours de trois dernières campagnes. L'aide projet, quant à elle, s'est maintenue à un niveau relativement constant de 30 000 tonnes.

Graphiques n°17a et n°17b : Evolution de l'aide alimentaire par mode d'approvisionnement et par catégorie



Source : Interfaï, 2007



Source : Interfaï, 2007

Une partie de l'aide alimentaire a tendance à revêtir une dimension de développement durable. Le couplage des aides alimentaires avec les actions environnementales, la récupération des terres, la formation, l'organisation, la gestion, vise à préparer l'avenir. Certaines actions contribuent au développement et à la sécurité alimentaire durable. Par exemple en 2006, près de 20 000 tonnes de céréales ont servi à rémunérer le travail ou à payer la formation. Près de 2,12 milliards FCFA ont servi à rémunérer le travail portant sur la récupération des terres, le reboisement, la mise en valeur des potentialités locales, et à d'autres actions d'intérêt individuel ou collectif.

L'Etat et les organisations de la société civile (OSC) appuient les communautés dans le montage et le financement des micro-réalisations et des activités génératrices de revenu (AGR). Les banques céréalières, les lignes de crédit féminin, les boutiques coopératives, les institutions de micro finance et les autres appuis aux communautés de base, touchent positivement les zones à risque, même si leur ampleur quantitative et leur couverture sont faibles, eu égard à l'importance de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Globalement, l'aide alimentaire est en cours d'adaptation aux exigences du développement : meilleurs ciblage, achat des produits locaux, intégration du court terme et du long terme, prise en compte des aspects nutritionnels,... Mais certaines aides (produits importés) peuvent avoir un impact négatif sur le fonctionnement normal des marchés, les habitudes de consommation et les stimulations de l'appareil productif local. A titre d'exemple, on peut citer les aides en riz étranger, notamment en provenance du Japon.

Les ventes à prix modéré de riz importé compromettent la sécurité alimentaire à long terme, en concurrençant le riz produit localement. De même, les huiles végétales importées dans le cadre de l'aide, mettent en difficulté l'usine de production d'huile de Maradi et les productions

artisanales des femmes des régions de Zinder et de Maradi.

Le riz local couvre à peu près de 30 à 43% de la demande nationale ; il y a donc un déficit d'offre de 57-70% par rapport à la demande. Le problème se pose au niveau du prix auquel le produit importé est proposé au consommateur nigérien (prix modéré, distribution gratuite) qui affecte négativement le producteur local en lui faisant perdre des parts de marché.

4.3. Capacités de prévention, d'alerte et de gestion des crises

Le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA)

Le DNP-GCA a été créé en 1998 par le Gouvernement et ses partenaires financiers et techniques. Initialement constitué de six membres, le dispositif est passé à 12 membres et il est désormais régi par un « **Accord Cadre Etat-Donateurs** ». Cet accord regroupe l'Etat du Niger et le PAM, la République Française, la Commission Européenne, la Coopération Suisse, la République d'Italie, la République d'Allemagne, le PNUD, la FAO, les Etats-Unis, la Belgique, l'UNICEF et la Coopération Canadienne.

Cadre de coordination opérationnelle des aides alimentaires, le dispositif vise la réduction de la fréquence des crises alimentaires, de leurs amplitudes et de leurs conséquences sur les populations ; pour cela, il s'appuie sur les actions suivantes :

- la mise en œuvre des stratégies de prévention des crises alimentaires et notamment le renforcement des capacités des populations à se prémunir contre les crises et à mettre en place des stratégies pour y faire face ;
- l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité de la réponse publique aux crises alimentaires ;
- la mise en cohérence des actions de court, moyen et long termes visant l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations.

La stratégie du dispositif est définie dans son « plan d'assistance alimentaire d'urgence ». Le DNP-GCA dispose de deux types de moyens d'intervention :

- les moyens d'intervention pour la prévention et l'atténuation des crises ponctuelles et
- les réserves destinées à la gestion des crises prévisionnelles plus graves.

Le dispositif s'appuie en particulier sur les structures opérationnelles suivantes : la Cellule Crises alimentaires (CCA) ; la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) ; l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) ; les Ministères techniques membres du DNP-GCA ; et les

comités régionaux et sous-régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires (cf. **tableau n°20**).

Le dispositif dispose d'un organe commun, la **Commission Mixte de Concertation Etat - Donateurs (CMC)**, instance de décision, d'orientation, de coordination et de gestion des aides alimentaires et des outils du dispositif. La Commission est présidée par un membre du Gouvernement désigné par le Premier Ministre, avec comme membres, les Ambassadeurs des pays donateurs et les Représentants Résidents des organisations multilatérales signataires. La CMC peut se réunir à un niveau technique sous la présidence du Directeur de Cabinet du Premier Ministre. Alors les donateurs sont représentés par des délégués avec mandats écrits. Cette instance de niveau technique est appelée Commission restreinte de concertation (CRC). Le fait que la société civile ne soit pas représentée dans l'accord cadre constitue un handicap dans la gestion du Dispositif.

Tableau n°20 : Les différentes structures chargées de la prévention et gestion des crises alimentaires au Niger

Structure	Rôle dans prévention/ gestion des crises	Appréciation
Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CNPGCA)	Instance consultative et de proposition Présidé par le Cabinet du Premier Ministre et regroupant les Secrétaires Généraux des Ministères impliqués dans la sécurité alimentaire Dispose de deux Cellules techniques : la CCA et la CC/SAP	
Cellule des Crises Alimentaires (CCA)	Placée au cabinet du Premier Ministre Assure le Secrétariat permanent de la CMC et du CRC ainsi que la coordination technique du dispositif Chargée de la coordination des aides alimentaires, de la supervision, de la mise en œuvre et du suivi des actions décidées par le CMC/CRC, notamment celles financées par le FCD	Efforts pour assurer une bonne coordination des actions mais peut être fragilisée par la création de divers mécanismes de coordination en dehors du Dispositif (comme lors de la crise alimentaire en 2004/05)
Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)	Placée au Cabinet du Premier Ministre Chargée de recueillir, traiter et diffuser les informations relatives à la sécurité alimentaire ainsi que d'identifier les actions à mener pour prévenir et atténuer les crises alimentaires S'appuie sur les différents systèmes d'informations dépendant des Ministères techniques (SIMA, SIM-B, EPER) ainsi que sur les comités régionaux et sous-régionaux	Manque de référentiel sur les conditions structurelles de la vulnérabilité des populations Problèmes de coordination entre les structures qui le composent Mais des améliorations ont été apportées ces dernières années telles que l'amélioration des modèles de prévision, l'ouverture vers des structures en dehors de l'administration et l'intégration des réseaux régionaux
Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN)	Chargé de la maintenance du stock national de sécurité et de la gestion logistique des aides alimentaires	
Ministères techniques membres du CNPGCA	Produisent l'information nécessaire au travail du SAP et constituent des relais pour assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations lancées par le DNP-GCA	
Comités régionaux et sous-régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires	Regroupent l'ensemble des acteurs concernés pour coordonner la production d'information et la mise en œuvre d'actions de prévention et de gestion des crises alimentaires dans leurs entités administratives	

Les outils d'intervention du DNP-GCA

Les outils du dispositif sont le Fonds Commun d'Intervention (FCI) et le Stock National de Réserve (SNR).

Le **FCI** finance : i) les actions de prévention et d'atténuation de crises alimentaires, conformément au **plan d'assistance alimentaire d'urgence** ; ii) les études et les projets pilotes en relation avec les objectifs du dispositif ; iii) les appuis aux structures opérationnelles du dispositif (conformément aux réglementations et aux procédures du dispositif).

Le **SNR** est composé d'un Stock National de Sécurité (**SNS**) en nature et d'un Stock Financier ou Fonds de sécurité Alimentaire (**FSA**). Le **SNR** est mobilisable en cas de crise alimentaire grave,

d'envergure nationale ou régionale. Son volet **SNS** constitue le tout premier recours pour faire face aux crises alimentaires. Au cas où le SNS s'avère insuffisant pour faire face à la situation, le **FSA** est mobilisé en complément. Le FSA peut aussi venir en complément du FCI, au besoin et en cas de crise grave nationale ou régionale. Les niveaux des composantes du SNR sont fixés à 50 000 tonnes de céréales pour le SNS et à l'équivalent financier de 60 000 tonnes de céréales pour le FSA.

Ces niveaux peuvent être modifiés par lettre d'entente entre les parties prenantes de l'accord cadre (plan d'urgence). Les décisions d'utilisation de ces outils se font en concertation dans le cadre de la Commission Mixte Etat - Donateurs.

Tableau 21 : Répartition des aides par donateur

Donateur	Outils	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Niger	FSA					400	200	600
	SNS			3 779				3 779
France	FCD	192,2	0	0	386,3	2 502,5	1266	4 347
	FSA	1 000,5	800,5	25,1	439,6		1 029,8	3 295,5
	SNS	1 330						1 330
Union Européenne	FCD	694,8	440,4	673,9	1 443,1	1 290,4	891,1	5 433,7
	FSA	2 045,8				1 275,5	852,7	4 174
	SNS	1 912,6						1 912,6
Coopération Suisse	FCD	10						10
	FSA						630,1	630,1
Luxembourg	FCD	42,3						42,3
COGEMA	FCD	26						26
Algérie	FCD	18,8						18,8
Cote d'Armor	FCD	20					6,5	26,5
Italie	FSA			81,3				81,3
	SNS			250				250
PAM	FCD				8,1	16,4	126,2	150,7
Canada	FCD					50		50
Allemagne	FSA						808,1	808,1
Belgique	FCD						557,5	557,5
Agence de la Francophonie	FCD						137,7	137,7
Total FSA+FCD		5 5	1 240,9	780,3	2 277,1	5 534, 8	6 505,7	21 800
Total SNS		3 242,6		4 029				7 271,6

Source : CAB/PM/CCA, 2007

Les systèmes d'information

Au Niger, le système d'information est bien étoffé en structures parfois spécialisées dans la collecte des informations en liaison directe avec la sécurité alimentaire :

+ Le Système d'alerte précoce (SAP) qui a ses ramifications sur tout le territoire national et qui fait un suivi rapproché des zones vulnérables et de la situation alimentaire générale du pays ; il s'appuie également sur les services décentralisés et déconcentrés de l'Etat ; il produit des bulletins et des rapports périodiques sur la sécurité alimentaire. Il identifie les zones vulnérables et recommande au Gouvernement les interventions appropriées.

Les outils utilisés par la CC/SAP sont principalement :

- la fiche d'identification des zones vulnérables (modifiée en 2001) qui regroupe une dizaine de variables ; elle permet de définir les zones déficitaires (Ciblage des zones) ;
- la fiche de suivi permanent qui permet d'apprécier, chaque mois, la situation alimentaire des zones vulnérables (Alerte).

Sur la base de ces outils, le SAP publie :

- deux (2) rapports généraux de pronostic de la campagne agropastorale à l'issue des réunions annuelles ;
- un bulletin mensuel (paraît le 10 de chaque mois),
- un bulletin flash (paraît le 15 de chaque mois au besoin).

Ces outils, malgré leur pertinence présentent quelques insuffisances notamment :

- la non systématisation de la collecte d'informations sur l'aspect nutritionnel (correctifs UNICEF /SAP/INS en cours) ;
- les difficultés de ciblage des zones et des ménages réellement vulnérables ;
- les difficultés de détermination des zones vulnérables en système de production pastoral ;
- les difficultés de maîtrise des interventions de certaines ONG, projets ou acteurs privés dans les zones vulnérables.

+ Le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA) fait le suivi régulier des marchés des produits agricoles, sur la base d'un échantillon représentatif de la situation nationale ;

il diffuse des informations par la radio sur les prix des produits agricoles, édite des bulletins, des rapports et des annuaires ; il peut aussi mener des études thématiques approfondies sur la commercialisation et les prix.

+ Le Système d'information sur les marchés du bétail (SIM bétail) produit des informations sur l'élevage; le SIM bétail suit 70 marchés à bétail au Niger et 7 marchés transfrontaliers avec le Nigeria. Il édite plusieurs bulletins : Flash Info hebdomadaire, Bulletin mensuel, Annuaire, Bulletin de campagne. Il diffuse les prix à la radio en trois langues nationales au niveau de chacune des régions du pays.

+ L'Institut National de la Statistique (INS) mène des enquêtes, centralise des données d'autres structures, édite des bulletins de prix à la consommation, des statistiques sur le commerce extérieur, sur les comptes nationaux, etc. ;

+ Le Conseil Nigérien des Utilisateurs des Transports (CNUT) produit des informations périodiques sur l'approvisionnement du Niger à partir des ports ; on y trouve des données pertinentes sur les importations commerciales, les aides alimentaires, les coûts de transport, les délais, etc. ;

+ Les services de la météorologie nationale produisent des informations relatives à la pluviométrie, aux températures, à l'humidité, aux autres facteurs climatiques, ... ;

+ Les services des Ministères chargés du développement agricole et des ressources animales, notamment les **services statistiques** de ces ministères, produisent des informations importantes, notamment sur les bilans des productions après les campagnes pluviales ;

+ L'AGRHYMET produit des informations basées sur des données scientifiques (satellitaires, photo aériennes, ...) ;

+ Le FEWS produit des informations finales basées sur le traitement des données primaires et qui sont orientées vers la sécurité alimentaire, spécialement ;

+ La FAO et les autres institutions du système des Nations Unies produisent aussi des informations dans le cadre des opérations de suivi, d'enquêtes, d'études, etc. ;

+ D'autres structures nationales et extérieures (PAM, ACMAD, Centre d'Informations Humaines, etc.) produisent des informations. Certaines structures collectent de l'information primaire, d'autres se basent sur l'information déjà disponible pour faire des analyses ou combinent des informations de plusieurs sources pour produire la leur. Le tableau global de ces structures d'information n'est pas clair, d'où le risque de

double emploi dans la collecte et le traitement, l'analyse et la diffusion des informations statistiques. **Le système gagnerait à être davantage coordonné et à développer plus de synergies.** Par ailleurs, les produits diffusés sont insuffisamment exploités par les décideurs, d'où la nécessité d'engager une sensibilisation de ces derniers.

Des investissements insuffisants pour répondre aux besoins

Le Niger dispose d'une **politique en matière de sécurité alimentaire** qui vise l'amélioration durable de la sécurité alimentaire tout en prévenant et en atténuant les crises alimentaires.

En matière de **sécurité alimentaire**, l'analyse fait ressortir que les efforts d'investissement restent insuffisants. Le taux d'investissement à moyen terme dans le secteur rural (ratio investissement rural/PIB rural) est de l'ordre **12%**. Les dépenses dans la branche des ressources animales (**4,5%** des dépenses rurales) sont très faibles par rapport au potentiel de celle-ci et par rapport à ses apports économiques et financiers.

Les dépenses totales de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers dans le secteur rural, se sont chiffrées à 22% des dépenses du budget du Niger sur la période 2001-2006. Près de **92%** de ces dépenses du secteur rural sont constitués d'investissements dont plus de **91%** **financés sur ressources extérieures**, ce qui témoigne d'une très forte dépendance financière extérieure.

Les réalisations dans les domaines de l'irrigation, de l'organisation et du renforcement des capacités des communautés rurales, du micro crédit, entre autres, ont contribué à la sécurité alimentaire durable, même si leurs **impacts quantitatifs** sont limités.

La politique de développement rural et les investissements qui la sous-tendent n'ont pas permis de réduire la dépendance extérieure, notamment des importations et de l'aide alimentaire. Cependant, l'aide alimentaire a connu des améliorations aussi bien dans ses orientations stratégiques que dans sa gestion.

En ce qui concerne la **prévention et gestion des crises alimentaires**, le dispositif national est mieux structuré depuis 1998. Des améliorations importantes ont été constatées notamment en matière de concertation entre l'Etat et les partenaires techniques et financiers. Toutefois, certaines limites ont été soulevées. Le fait que la société civile ne soit pas représentée dans l'accord cadre constitue un handicap dans la gestion du Dispositif. De même, la création de divers mécanismes de coordination en dehors du Dispositif peut être une source de fragilisation.

V. ACTEURS SOCIAUX ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

5.1. Dynamique sociale dans le domaine de la sécurité alimentaire

Le cas des ONG

Selon le ministère du plan (2000), les ONG ont dépensé 35,244 milliards de FCFA entre 1995 et 1999, repartis à 42,61% dans des actions de développement social, 24,11% dans le développement rural et 33,26% dans les autres secteurs. Pour la même période et à titre de comparaison, le trésor national a investi 34,604 milliards dont 23,98% pour le social, 20,66% pour le rural et 55,36% pour les autres secteurs.

Sur la période 1995-99, 584 projets terminés ou en cours d'exécution sont recensés et 128 projets en attente, soit un total de 712. La localisation géographique des interventions des ONG est en fonction principalement des priorités définies par les politiques nationales de développement. Elles appuient des zones à fort potentiel productif (pour les actions structurelles) et soutiennent les zones vulnérables (pour les actions d'urgence).

Les secteurs traditionnels d'intervention des ONG sont : la sécurité alimentaire, les activités génératrices de revenus et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Sur la période 1995-1999, pour un niveau de vulnérabilité moyen de 37,46%¹⁶, le montant moyen annuel des aides d'urgence des ONG s'élève à 890,625 millions de FCFA, soit 12,7% de leurs dépenses totales.

Les ONG contribuent à hauteur de 2,866 milliards FCFA aux dépenses de santé, soit 8,13% de leurs dépenses.

Les ONG contribuent dans deux catégories essentielles : la santé curative et la santé préventive (formation, éducation en hygiène et santé, vaccination et planification familiale). L'enveloppe affectée à la santé préventive passe de 4% du total en 1990 à 69,4% en 1996; alors que la curative passe de 96% à 30,6% pour la même période. Globalement les interventions des ONG sont nettement plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le cas des Organisations des Producteurs

Quatre organisations de producteurs sont considérées dans ce rapport parce que ce sont les principales fédérations et confédérations des producteurs au Niger, elles ont une couverture

nationale, elles sont opérationnelles et elles sont connues aux niveaux national, régional et international, elles ont eu à mobiliser des ressources et exécuter des projets au profit de leurs membres, elles ont un grand nombre d'adhérents.

La Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger (FCMN-Niya) a été créée en août 1996 à l'initiative des coopératives, afin notamment d'organiser et faciliter la production et l'écoulement des produits maraîchers. Elle organise les producteurs et facilite leur accès aux intrants, au crédit et à la formation. Pour atteindre ses objectifs, la FCMN Niya s'appuie sur 105 coopératives et unions de coopératives réparties sur l'ensemble du territoire, regroupant ainsi 21 325 producteurs membres.

La FCMN-Niya contribue à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire, à travers le développement des principales cultures maraîchères ou cultures de saison sèche : les céréales (maïs, blé), les condiments (oignon, ail), les légumes-feuilles (laitue, chou), les légumes-racines (carotte), les légumes-fruits (tomate, aubergine), etc.

Depuis la mauvaise campagne agricole de 1984/1985, le Niger a encouragé les cultures de saison sèche « dites aussi « cultures de contre saison » et le bilan alimentaire annuel national prend en compte ces productions, en équivalent céréalier.

Bien que la FCMN-Niya ne dispose pas de données sur les productions de légumes réalisées par ses adhérents, la pratique de ces cultures demeure ancienne dans les zones où l'eau pour l'arrosage est accessible aux producteurs. A ce jour, les estimations des productions maraîchères sont effectuées par les directions techniques du MDA. En 2000/2001, les cultures maraîchères ont couvert une superficie totale de 48 137 hectares pour une production de 1 068 603 tonnes, soit l'équivalent de 157 702 tonnes de céréales.

La Confédération Nationale des Coopératives (CONACOOOP) est une structure issue de l'ex Union Nationale des Coopératives (UNC) depuis 2000 ; elle regroupe les 8 fédérations régionales et les 36 unions départementales. L'objectif principal de la confédération est d'appuyer les producteurs ruraux du Niger à s'approvisionner en intrants (semences, engrais, pesticides), en équipements agricoles (charrues, charrettes) et à assurer la commercialisation des productions.

Pour réaliser ses objectifs, la CONACOOOP a hérité du personnel technique de l'ex UNC, des unités de fabrication des équipements agricoles à Dosso, Tahoua, Zinder et Niamey. La CONACOOOP empruntent des fonds auprès des banques de la place pour financer la campagne de commercialisation de certains produits. Elle approche aussi les bailleurs de fonds pour mobi-

¹⁶ Une note comprise entre 20 et 50% signifie que les populations sont vulnérables.

liser des ressources. Mais la situation financière actuelle de la CONACOOOP ne lui permet pas de donner satisfaction à ses adhérents.

La fédération des unions des coopératives des producteurs de riz (FUCOPRI) a vu le jour après la dissolution de l'union Nationale des Coopératives (UNC) en 2001. Le but de la FUCOPRI est le développement de la filière rizicole au profit de ses membres par: l'approvisionnement régulier en intrants agricoles et tout autre service; la protection de la production nationale et la garantie de l'écoulement du riz, la défense des intérêts moraux, techniques, économiques et législatifs, le renforcement des capacités d'analyse et de gestion, etc.

La FUCOPRI regroupe neuf (9) unions constituées de trente sept (37) coopératives totalisant 20 937 chefs d'exploitations situées dans la vallée du fleuve Niger dans les régions de Tillabéry, Dosso et la communauté urbaine de Niamey. Depuis sa création, la fédération est principalement intervenue dans les domaines de la négociation et de la représentation: révision à la baisse du coût de l'électricité sur les AHA, prise en compte de la production de paddy dans le dispositif de constitution du SNS alimentaire via l'OPVN, financement d'une partie des activités de la fédération, participation à de multiples discussions tant nationales qu'internationales sur des questions relatives à la filière riz..

La Plateforme Paysanne du Niger (PFPN) est un cadre organisé de réflexion, de concertation et d'action des Organisations Paysannes (OP) du Niger créée en 1998. C'est une structure à but non lucratif, de droit privé, dotée d'une personnalité juridique. Son objectif global est d'améliorer les conditions de vie des producteurs ruraux sur le plan national, sous-régional et international.

Elle regroupe vingt-sept (27) OP composées d'associations, des fédérations, d'unions, des coopératives, des groupements. La PFPN dispose d'un bureau de Coordination Nationale, de huit (8) bureaux de Coordinations Régionales, de treize (15) bureaux de Coordination Départementales et trente (36) bureaux de Coordinations Locales.

Les ressources financières de la PFPN sont constituées par : des droits d'adhésion, des cotisations, des subventions, les dons, les legs, et des prestations diverses.

5.2. Capacités opérationnelles et niveau d'influence des ONG et des OP en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire

Les ONG

Les ONG nationales, avec le soutien des ONG internationales et des partenaires au développement, s'impliquent en matière de sécurité alimentaire non seulement en contribuant à l'exécution des programmes et projets de sécurité alimentaire mais aussi en sensibilisant et formant les populations pour la défense de leurs droits, le renforcement de leur pouvoir de négociation et de leur capacité d'action.

Les actions menées par les ONG semblent dans la majorité des cas réussir leur ciblage et leurs objectifs. L'Etat entend confier toutes les mises en œuvre des aides alimentaires aux ONG. Dans les villes, des associations « équité et lutte contre la vie chère » sont nées et défendent bien les intérêts des consommateurs. En 2006, elles sont arrivées à faire reculer le Gouvernement sur les augmentations des prix de l'eau et du carburant, à Niamey et à l'intérieur du pays. En 2005, elles sont arrivées à infléchir le Gouvernement sur la fiscalisation des produits alimentaires (riz, sucre, huile, ...).

Les associations de droit de l'homme considèrent qu'une nourriture saine et suffisante est un droit à la vie. Par ailleurs, les distributions des vivres et la gestion des stocks des produits alimentaires sont suivis de près par les associations et les journalistes ; les détournements et la mauvaise gestion des ressources sont dénoncés quand ils sont constatés.

Les Organisations des Producteurs

Les organisations des producteurs sont présentes dans les débats sur les questions de développement agricole et de sécurité alimentaire. En effet, les représentants des coopératives ont bien participé aux travaux préparatoires des documents de politique globale, sectorielles et thématiques telles que la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP), la Stratégie de Développement Rural (SDR), la Stratégie Opérationnelle de Sécurité Alimentaire (SOSA), le Programme Complet de Sécurité Alimentaire (PCSA), etc. Elles participent aussi aux ateliers de validation des études et aux séminaires relatifs au développement rural et à la sécurité alimentaire. Elles ont également été impliquées dans le processus d'intégration régionale, notamment en ce qui concerne la politique agricole commune de l'UEMOA. Elles ont en outre participé à l'atelier de validation de l'étude d'impact des APE sur le Niger. Récemment, les producteurs nigériens ont été représentés à Dakar aux échanges sur les APE, organisés par la CEDEAO, l'UE et d'autres organisations.

Elles défendent les intérêts de leurs membres et les soutiennent dans leurs activités. Les soutiens portent aussi bien sur les activités de production que sur celles de commercialisation et de formation. Leurs pouvoirs de négociation vis-à-vis de

l'Etat se sont nettement améliorés depuis l'avènement de la démocratie. Mais elles restent encore faibles sur le plan des moyens d'action et de la gestion collective.

Des acteurs sociaux dynamiques avec un pouvoir de négociation renforcé mais encore limité

Dans la définition et la mise en œuvre de la politique nigérienne de sécurité alimentaire, deux principaux groupes d'acteurs sociaux jouent des rôles majeurs : les ONG et les OP.

Les ONG apportent leur soutien au secteur du développement rural. Cette contribution atteint dans le secteur rural 24,11% des dépenses effectuées par les ONG entre 1995 et 1999. Les actions globales réalisées touchent les zones à fort potentiel productif (actions structurelles) ou les zones vulnérables (actions d'urgence). Dans le secteur de la santé notamment, la tendance indique un glissement des actions du volet curatif vers le volet préventif : sur la période 1990-1996 la santé curative est passée 96% à 30% des dépenses des ONG, alors que la santé préventive a progressé de 4% à 70%.

Les principales organisations des producteurs qui interviennent dans le domaine du développement rural et de la sécurité alimentaire jouent des **rôles majeurs** dans la définition des politiques, des plans, des programmes, des projets et des actions à cause principalement de l'expérience et du leadership de leurs dirigeants. Mais les interventions de terrain de ces fédérations restent limitées par des moyens.

CONCLUSION

Le Niger est caractérisé par une insécurité alimentaire à la fois chronique et conjoncturelle. Outre l'insécurité alimentaire de certaines franges de la population, chaque sécheresse engendre des déficits alimentaires assez importants.

Les principales causes structurelles de l'insécurité alimentaire au Niger sont liées essentiellement à la dégradation continue des ressources productives, la forte croissance démographique, la faiblesse des revenus et du pouvoir d'achat des ménages, la forte variabilité des prix agricoles, le faible niveau d'instruction, d'éducation et d'alphabétisation des communautés, parmi les facteurs les plus importants.

Un des éléments qui ressort de l'analyse et qui mérite une attention particulière concerne l'extension des surfaces cultivées. En effet, l'augmentation de la production alimentaire se fait

par l'accroissement des superficies. Cela constitue une menace important pour la sécurité alimentaire du pays si des remèdes ne sont pas trouvés.

De surcroît, le Niger connaît des taux significatifs de malnutrition. Les prévalences de malnutrition aiguë dans la population des enfants de moins de 5 ans sont toujours graves ($\geq 10\%$) et souvent critiques ($\geq 15\%$). Toutes les régions sont touchées à des degrés divers, zones vulnérables comme zones dites non vulnérables sur le plan alimentaire. Ce paradoxe réside dans la complexité des causes de malnutrition avec une intrication de la sécurité alimentaire, de l'environnement social et de la santé.

Les résultats enregistrés des politiques de sécurité alimentaire sont nettement en deçà des espérances. Les progrès relevés restent modestes par rapport à l'ampleur du problème. Outre les insuffisances liées à la gestion de la mise en œuvre des programmes et projets, les volumes des investissements sont faibles par rapport à l'ampleur des problèmes à résoudre. Ils ne donnent pas suffisamment de place aux réalisations physiques, notamment dans les domaines de la maîtrise de la production (irrigation). En réalité, les causes profondes de l'insécurité alimentaire n'ont pas été attaquées ; on traite plutôt les conséquences de l'insécurité.

VI. METHODOLOGIE

Méthodologie de l'étude

L'étude a été menée dans chaque pays du CILSS par un expert national, sous la supervision d'une équipe de coordination proposée par le consortium des bureaux d'études Gret/Iram/ICI, composée d'experts des différentes disciplines concernées par la sécurité alimentaire.

L'étude a été coordonnée par un comité composé des institutions suivantes : CILSS, CSAO, FewNet, FAO, PAM, ROPPA, Commission Européenne et Coopération Française. Ce comité a fixé les orientations de l'étude et validé les travaux. Il a été organisé au démarrage de l'étude, un atelier réunissant l'ensemble des experts nationaux et l'équipe de coordination, qui a permis de s'accorder sur la méthodologie et les indicateurs.

Dans chacun des pays, les représentants du CILSS ont organisé une réunion d'information destinée à présenter aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, les contours de l'étude et les indicateurs retenus, et recueillir leurs avis. La collecte des données s'est faite auprès des différentes institutions (Pouvoirs publics, Systèmes d'information, ONG, OP, interprofessions, Agences de coopération et agences onusiennes...). L'analyse portée par l'expert

national et enrichie par l'équipe de coordination a été présentée lors d'une deuxième rencontre, aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, qui l'ont amendé et validée.

Les résultats de ces analyses sont disponibles pour chaque pays sur le site du RPCA, sous deux formes : un rapport synthétique et un dépliant.

AUTEURS :

- Gret (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; Iram (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; Ici (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. **Hamid Ahmed**, consultant national du Niger

- Coordination technique et méthodologique *Léonidas Hitimana* (CSAO/OCDE), *Amadou Konaté* (CILSS) et *Salif Sow* (FEWS NET)

CONCEPTEURS, PROPRIETAIRES DE L'INITIATIVE & CONTACTS:

- CSAO (Jean Sibiri Zoundi
jeansibiri.zoundi@oecd.org)

- CILSS (Dramane Coulibaly
dramane.coulibaly@cilss.bf)

